PR KAMEL SENHADJI, PRÉSIDENT DE L'AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE

"DES LOBBYS SONT DERRIÈRE LA TENTATIVE D'ARRÊTER LE TRAITEMENT À LA CHLOROQUINE"

Page 5

LEVÉE DE CONFINEMENT

LES EXPLICATIONS DU PR BEKKAT BERKANI

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4020 | Lundi 15 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

109 NOUVEAUX CAS ET 07 DÉCÈS EN 24 HEURES

LE NOMBRE DES MALADES EN SOINS INTENSIFS INQUIÈTE

Page 16

DÉCONFINEMENT EN ALGÉRIE

LES CINQ GRANDES MESURES DE LA SECONDE PHASE

Page 3

FACE À L'EURO

LE DINAR ALGÉRIEN POURSUIT SA DÉPRÉCIATION

Page 16

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES DE L'ALGÉRIE

LE CALENDRIER SE PRÉCISE

Page 2

TRANSPORT

AIR ALGÉRIE PRÉSENTE SON PLAN POST-CONFINEMENT

Page 4

L'ALGÉRIE FACE AUX DÉCLARATIONS DE L'OMS

PEUT-ON S'ATTENDRE À UN ÉVENTUEL DÉCONFINEMENT EN ALGÉRIE ?

Page 3

DÉCONFINEMENT EN ALGÉRIE

Le communiqué intégral du gouvernement

Se basant sur les évolutions et propositions de levée de confinement du Comité scientifique et de l'autorité sanitaire, ainsi que les évaluations émanant des commissions de wilaya chargées de coordonner l'action sectorielle de prévention et de lutte contre la pandémie du Covid-19, et en tenant compte des dispositions prévues par la réglementation en vigueur, notamment le décret exécutif n° 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, et l'ensemble des textes subséquents, ainsi qu'après consultation de monsieur le président de la République, il a été décidé d'engager un certain nombre de meurs de levée de confinement, au titre de la deuxième phase de la feuille de route qui a tracé le plan de sortie progressive et flexible du confinement.

PAR RACIM NIDAL

Il demeure entendu, que les mesures retenues, qui seront mises en vigueur à compter du 14 juin 2020, restent tributaires de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya, ainsi que du respect des règles sanitaires de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie.

Les mesures décidées se déclinent comme suit :

1. Concernant la mesure du confinement partiel à domicile :

– La levée totale du confinement à domicile pour les dix-neuf (19) wilayas suivantes : Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Saïda, Ghardaïa, Naâma, El Bayadh, Tiaret, Guelma, Skikda, Jijel, Mostaganem, Tebessa, Tlemcen, Ain Temouchent, El Tarf, Tizi-Ouzou, Ain Defla et Mila.

– L'adaptation des horaires de confinement à domicile de 20h00 au lendemain 05h00 du matin, pour vingt-neuf (29) wilayas. Il s'agit des wilayas de Boumerdès, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipasa, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued.

2. S'agissant du congé exceptionnel rémunéré dans le secteur économique :

– La levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs du secteur économique public et privé, pour les entreprises qui peuvent assurer le transport de leur personnel, et satisfaire les conditions de protection sanitaire propres à leur activité.

3. S'agissant du congé exceptionnel rémunéré dans les institutions et administrations publiques :

– La levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs des institutions et administrations publiques, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et celles élevant des enfants en bas âge.

Les administrations doivent également veiller à l'apurement des reliquats de congé de leurs effectifs, et à l'ouverture de la période des départs en congé au titre de l'année en cours.

4. Reprise de certaines activités de transport urbain :

– La reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain de voyageurs par bus et par tramway, sous réserve du respect des règles de prévention suivantes :

- interdire strictement l'accès des voyageurs sans le port du masque de protection ;
- doter les sièges de housses ou films en plastique facilitant les opérations de désinfection ;

- prévoir une paillasse de désinfection ;
- prévoir l'ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle ;
- limiter le nombre de voyageurs aux seules places assises ;
- mettre à la disposition des voyageurs des produits désinfectants (gels hydro alcooliques,…) ;
- soumettre le moyen de transport à une opération de nettoyage et de désinfection à la fin de chaque trajet ;
- prévoir des dispositifs de désinfection dans les gares ;
- organiser les impératifs de la distanciation physique au niveau des gares et stations.

– La reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays du transport urbain par taxis individuels, sous réserve du respect des règles de prévention suivantes :

- L'obligation du port de masque de protection pour le chauffeur et pour le client.
- La mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique pour les clients.
- La limitation du nombre de clients à un seul au maximum, sauf dans le cas de personne accompagnée.
- Le client doit se placer du côté droit de la banquette arrière du Taxi.
- doter les sièges de housses ou de films en plastique facilitant les opérations de désinfection ;
- soumettre le taxi à une opération régulière de nettoyage et de désinfection ;
- le nettoyage systématique des accoudoirs, des poignées de porte et des reposes-tête avec un produit désinfectant.

5. Reprise des certaines activités commerciales, économiques et sociales :

– La reprise à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de commerce et de service suivantes :

- les salons de coiffure femme ;
- la vente d'effets vestimentaires et de chaussures ;
- les auto-écoles ;
- la location de véhicules.

La particularité de l'activité des salons de coiffures nécessite d'organiser cette activité par voie de rendez-vous, de respecter strictement l'obligation du port du masque y compris par le client, la limitation de l'accès au local à deux clients au maximum ainsi que le nettoyage et la désinfection fréquents du local et des instruments et effets utilisés.

Concernant les espaces de vente de chaussures et d'effets vestimentaires, toutes les mesures sanitaires doivent être observées, notamment : la mise à disposition des gels hydro alcoolique, l'interdiction de l'essayage pour les effets vestimentaires et l'utilisation de sacs en plastiques à usage unique pour l'essayage de chaussures.

– La reprise, à travers les dix-neuf (19) wilayas concernées par la levée totale du confinement à domicile, des activités suivantes :

- les débits de boisson en terrasse et/ u à emporter ;
- les restaurants et pizzeria en terrasse et/ou à emporter.

Il est rappelé que la reprise des activités commerciales et de service demeure soumise au dispositif préventif d'accompagnement, devant être mis en place par les différents opérateurs et commerçants concernés, comprenant notamment :

- l'obligation du port du masque ;
- l'affichage des mesures barrières et de prévention sur les lieux ;
- l'organisation des accès et des files d'attentes à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de façon à respecter l'espacement et la distance physique, tout en limitant nombre de personnes présentes en un même lieu ;
- la mise en place à l'intérieur des locaux, d'un sens unique de circulation, de marquage lisible au sol et de barrières, pour éviter les croisements des clients ;
- l'installation de paillasses de désinfection aux entrées ;
- la mise à la disposition des usagers et des clients de solution hydro-alcoolique ;
- le nettoyage et la désinfection quotidienne des locaux ;
- la désinfection des pièces de monnaie et des billets de banques ;
- prévoir des bacs dédiés à recueillir les masques, gants, mouchoirs ou matériel médical usagé.

Il importe de préciser que tous les clients doivent se doter d'un masque de protection et que les responsables et gérants des établissements seront tenus responsables du non-respect de cette obligation.

Par ailleurs, la reprise des autres activités sera examinée à l'issue de la deuxième phase de sortie du confinement et ce, en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et du degré de respect des consignes sanitaires par les citoyens.

Enfin, le gouvernement rappelle que la réussite du plan de sortie du confinement et la reprise de l'activité économique, reste conditionnée par la capacité des commerçants et opérateurs à respecter les protocoles sanitaires édictées et réitère ses appels aux citoyens à observer, avec rigueur et sens de responsabilité, les mesures d'hygiène, de distanciation sociale et le port obligatoire du masque de protection, qui demeurent les principaux moyens à même de circonscrire la propagation de cette épidémie.

R. N.

RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES DE L'ALGÉRIE

Le calendrier se précise

Fermées depuis fin mars à cause de la pandémie de coronavirus, la réouverture des frontières de l'Algérie a été évoquée avant-hier samedi, pour la première fois, lors de la réunion du Comité scientifique en charge du suivi de l'épidémie. Cette réunion s'est tenue sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence. Elle a été "*consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 dans le pays, et l'examen de l'approche scientifique à adopter pour un déconfinement progressif suivant la situation dans chaque wilaya*", selon un communiqué de la Président.

Et aussi à "*l'examen d'une éventuelle réouverture de l'espace aérien et des frontières terrestres et maritimes a été reporté à début juillet*", selon la même source. Aucune date précise n'a été avancée. Vendredi soir, lors d'une rencontre avec des médias nationaux, le président de la République avait écarté un déconfinement total dans l'immédiat et donc, la réouverture des frontières du pays. "*Si j'ouvre les liaisons aériennes, les avions iront dans des pays qui comptent 400.000-500.000 cas positifs et de nombreux décès. Donc, soyons prudents*", a-t-il expliqué.

R. N.

DÉCONFINEMENT EN ALGÉRIE

Les cinq grandes mesures de la seconde phase

L'Algérie poursuit son déconfinement, entamé il y a une semaine. Hier dimanche, la seconde phase du plan de levée des restrictions est entrée en vigueur. Le gouvernement a pris cinq grandes mesures.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La première mesure est la levée totale du confinement dans 19 wilayas, et son allégement dans 29 wilayas.
La deuxième est "*la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs du secteur économique, public et privé, pour les entreprises qui peuvent assurer le transport de leur personnel, et satisfaire les conditions de protection sanitaire propres à leur activité*".
La troisième est la *"levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs des institutions et administrations publiques, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et celles élevant des enfants en bas âge*".
"*Les administrations doivent également veiller à l'apurement des reliquats de congé de leurs effectifs, et à l'ouverture de la période des départs en congé au titre de l'année en cours"*, précise la même source.

La quatrième mesure est la *"reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain de voyageurs par bus et par tramway"*. Cette reprise se fera *"sous réserve du respect des règles de prévention suivantes* ».
1- Interdire strictement l'accès des voyageurs sans le port du masque de protection.
2- Doter les sièges de housses ou films en plastique facilitant les opérations de désinfection.
3- Prévoir une paillasse de désinfection.
4- Prévoir l'ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle.
5- Limiter le nombre de voyageurs aux seules places assises.
6- Mettre à la disposition des voyageurs des produits désinfectants (gels hydro alcooliques,…).
7- Soumettre le moyen de transport à une opération de nettoyage et de désinfection à la fin de chaque trajet.
8- Prévoir des dispositifs de désinfection dans les gares.
9- Organiser les impératifs de la distanciation physique au niveau des gares et stations.
Pour la "*reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, du transport urbain par taxis individuel, sous réserve du respect des règles de prévention suivantes*", ajoute le gouvernement.
1- L'obligation du port de masque de protection pour le chauffeur et pour le client.
2- La mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique pour les clients.
3- La limitation du nombre de clients à un seul au maximum, sauf dans le cas de personne accompagnée.
4- Le client doit se placer du coté droit de la banquette arrière du taxi.
5- Doter les sièges de housses ou de films en plastique facilitant les opérations de désinfection.
6- Soumettre le taxi à une opération régulière de nettoyage et de désinfection.
7- Le nettoyage systématique des accoudoirs, des poignées de porte et des reposes tête avec un produit désinfectant.

La cinquième mesure est la 3reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de commerce et de service suivantes :
1-Les salons de coiffure femme.
2- La vente d'effets vestimentaires et de chaussures.
3- Les auto-écoles.
4- La location de véhicules.
5- *"La particularité de l'activité des salons de coiffures nécessite d'organiser cette activité par voie de rendez-vous, de respecter strictement l'obligation du port du masque y compris par le client, la limitation de l'accès au local à deux clients au maximum ainsi que le nettoyage et la désinfection fréquents du local et des instruments et effets utilisés"*, précise le gouvernement. Pour les espaces de vente de chaussures et d'effets vestimentaires, "*toutes les mesures sanitaires doivent être observées, notamment : la mise à disposition des gels hydro-alcoolique, l'interdiction de l'essayage pour les effets vestimentaires et l'utilisation de sacs en plastiques à usage unique pour l'essayage de chaussures".*

Le gouvernement autorise la reprise, à travers les dix neuf wilayas concernées par la levée totale du confinement à domicile, des activités suivantes :
1-Les débits de boisson en terrasse et/ou à emporter.
2-Les restaurants et pizzeria en terrasse et/ou à emporter.
"*La reprise des activités commerciales et de service demeure soumise au dispositif préventif d'accompagnement, devant être mis en place par les différents opérateurs et commerçants concernés"*, précise le gouvernement.

Ces mesures sont :
1- l'obligation du port du masque.
2- L'affichage des mesures barrières et de prévention sur les lieux.
3- L'organisation des accès et des files d'attentes à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de façon à respecter l'espacement et la distance physique, tout en limitant nombre de personnes présentes en un même lieu.
4- La mise en place à l'intérieur des locaux, d'un sens unique de circulation, de marquage lisible au sol et de barrières, pour éviter les croisements des clients.
5- L'installation de paillasses de désinfection aux entrées.
6- La mise à la disposition des usagers et des clients de solution hydro-alcoolique.
7- Le nettoyage et la désinfection quotidienne des locaux.
8- La désinfection des pièces de monnaie et des billets de banques.
9- Prévoir des bacs dédiés à recueillir les masques, gants, mouchoirs ou matériel médical usagé.
"*Il importe de préciser que tous les clients doivent se doter d'un masque de protection et que les responsables et gérants des établissements seront tenus responsables du non respect de cette obligation*", précise encore le gouvernement.
Enfin, l'Exécutif indique que "*la reprise des autres activités sera examinée à l'issue de la deuxième phase de sortie du confinement et ce, en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et du degré de respect des consignes sanitaires par les citoyens*".

L. B.

CONFINEMENT

Les horaires de travail pour les administrations fixés

Les horaires de travail, applicables dans les institutions et administrations publiques, sont ceux fixés par la règlementation en vigueur, soit du dimanche au jeudi, compte tenu des nouvelles mesures de confinement à domicile prévu par le dispositif règlementaire relatif à la prévention et la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Ces horaires de travail sont de 07 heures à 15 heures pour les personnels exerçant dans les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El-Oued, et ce, jusqu'au 30 septembre 2020, précise la même source.
Pour les personnels exerçant dans les autres wilayas, ces horaires sont de 08 heures à 16 heures 30 minutes, ajoute le communiqué.

R. N.

L'ALGÉRIE FACE AUX DÉCLARATIONS DE L'OMS :

Peut-on s'attendre à un éventuel déconfinement en Algérie ?

PAR MEHIGUENI OUAIL

Jeudi 11 juin 2020 : l'Organisation mondiale de la Santé publie un rapport, dans lequel elle fait part de ses inquiétudes concernant l'évolution de la pandémie du Covid-19 en Afrique.
Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, affirme que *"Pour l'instant, l'Afrique ne représente qu'une petite fraction des cas dans le monde […] Mais le rythme de la propagation s'accélère"*. En effet, d'après l'institution des Nations-unies, le Continent africain comptabilise plus de 200.000 cas, dont 5.600 décès. "*Il a fallu quatre-vingt-dix huit jours pour atteindre 100.000 cas, et seulement dix-neuf jours, pour passer à 200.000 cas*", indique l'OMS dans son communiqué.
Le Dr. Moeti précise, que cinq pays seulement englobent plus de 70% des décès liés au coronavirus : l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Nigéria et l'Algérie. "*Je crains que nous devrions probablement vivre avec une augmentation régulière dans la région*", ajoute la directrice régionale de l'Organisation pour l'Afrique.
L'OMS conseille alors aux dirigeants de ces pays, de bien contrôler l'assouplissement actuel des restrictions, et d'associer ce processus à la mise en place de capacités et mécanismes de test à grande échelle. Et à leurs autorités sanitaires, de continuer à assurer la continuité des services de soins de santé essentiels, tout en reprenant l'ensemble des services de santé de routine.
Ce n'est que lors de la réunion du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, ce samedi 13 juin, présidée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, en présence du Premier ministre Abdelaziz Djerad, que le gouvernement algérien décide d'exprimer son mécontentement ainsi que son opposition face au rapport de l'OMS, en accusant explicitement Matshidiso Moeti d'avoir "manipulé" les chiffres de la pandémie en Algérie.
Le Comité scientifique a "*démenti en bloc les conclusions de la Directrice régionale,*" et a qualifié sa position de "*dépassement de ses prérogatives, qui pourrait être mû par des considérations sélectives, rejetées dans le fond et dans la forme"*, précise le communiqué de la présidence publié à l'issue de la réunion.
Bien que cette réunion ait eu pour but d'entamer la deuxième phase du plan de déconfinement en Algérie, le président de la République reste prudent et ne prend aucun risque, laissant au Comité scientifique *"le sens de la responsabilité, qui lui permet de dire si on ouvre tout, on ferme tout, on ferme partiellement ou on ouvre partiellement*", affirme-t-il dans son communiqué.

M. O.

TRANSPORT

Air Algérie présente son plan post-confinement

La compagnie aérienne Air Algérie a présenté, hier à Alger, son plan de mise en navigabilité de sa flotte d'avions en prévision de la reprise des vols, après la levée des mesures de confinement.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Ce plan, conçu et développé par des experts et des techniciens de la compagnie nationale, comprend plusieurs mesures de sécurité et de protection permettant la relance de l'activité après la levée des mesures de confinement, a indiqué Said Boulaouad, chef de la Division maintenance et réparation des aéronefs, lors d'une conférence tenue au niveau du pôle technique et formation de la compagnie, sur le thème : "*Protocoles édictés en matière de maintenance concernant la période Covid-19 et post-confinement*".

Le programme établi par les services de la maintenance en collaboration avec la Division commerciale consistera notamment, en le retrait des protections spécifiques appliquées aux avions en état d'arrêt, le lancement des travaux redevable selon le manuel des avions, ainsi que le lancement d'inspection et de vérification avant la mise en service, a expliqué le même responsable.

S'agissant de la protection de la cabine contre le COVID-19, les techniciens de la compagnie aérienne ont assuré que l'air de la cabine est filtré contre les particules, bactéries et virus avec une efficacité de 99,99%, et ce, grâce à des filtres de haute protection équipant les avions fabriqués par le constructeur américain Boeing et l'européens Airbus.

"*L'air intérieur est renouvelé totalement chaque 3 minutes. Ces filtres sont équivalents en efficacité aux filtres utilisés dans les blocs opératoires hospitaliers. Ils sont remplacés à des intervalles réguliers définis par les constructeurs*", a souligné, de son côté, Laid Bouchama, directeur de gestion de navigabilité.

Concernant la flotte d'ATR, M. Laid a fait savoir, que le constructeur préconisait l'exploitation de ce type d'avions exclusivement avec de l'air frais.

Ces mesures prises, en vue de la reprise de l'activité, s'ajoutent à celles prises en matière de protection des passagers dans le cadre du protocole sanitaire élaboré par Air Algérie. Celui-ci comprenait le respect des dispositions d'hygiène et de port obligatoire de masques (bavettes) depuis l'achat du billet jusqu'à la descente d'avion, a rappelé le directeur de la navigabilité.

Durant la période de confinement, la compagnie publique a adopté un vaste plan d'entretien pour faire face à cette situation impliquant plusieurs actions de préservation, de maintenance et de modernisation de la flotte, exigées par les fabricants.

Outre l'acheminement des 56 avions de la compagnie, au niveau de la base mère de l'aéroport international Houari Boumédiene, la compagnie a procédé à la mise en œuvre de dispositions de sécurité, selon les recommandations des constructeurs et des normes imposées par l'Autorité internationale de l'aviation civile (IATA).

Malgré un effectif réduit de 40 %, la compagnie publique a pu moderniser, durant cette période de confinement, une flotte de 20 avions en procédant notamment au changement de sièges, à l'installation d'équipements de divertissement individuel et collectif, ainsi qu'à la maintenance des autres parties des appareils.

Elle a également effectué la conversion de 4 avions en version passagers, en version cargo, au profit de la filiale AH-Cargo, de manière à répondre à la demande enregistrée en cette période de lutte contre le coronavirus en termes de transports de médicaments et équipements médicaux.

L'opération de préservation et de maintenance des avions est "très lourde" et, en même temps, "très couteuse", a relevé par ailleurs M. Boulaouad, précisant en outre que ces coûts supplémentaires interviennent au moment où l'activité de la compagnie est quasiment à l'arrêt.

C. A.

LEVÉE DU CONFINEMENT

Les explications du Pr Bekkat Berkani

Mohamed Bekkat Berkani, président de l'Ordre national des médecins et membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la propagation de l'épidémie du coronavirus en Algérie, a affirmé, hier, lors de son passage à la radio chaîne 1, que la décision du gouvernement de lever le confinement était le résultat de progrès notables dans la maîtrise de la propagation de l'épidémie du coronavirus, et de la stabilité des cas d'infection.

Berkani a expliqué, que la levée totale ou partielle du confinement était due à la baisse des cas d'infection dans de nombreuses wilayas du territoire national, soulignant la nécessité de respecter les mesures préventives requises.

Les villes du Nord sont les plus affectées par la propagation du coronavirus, par rapport aux villes du Sud, en raison de la densité et de la surpopulation, a-t-il constaté, tout en considérant que le masque est la dernière barrière pour protéger l'individu et la société, afin de briser la chaîne de l'infection et ainsi limiter sa propagation et éviter une deuxième vague de l'épidémie, selon le même média.

Berkani a souligné la nécessité de porter un masque de protection, n'hésitant pas à le comparer à l'importance de la ceinture de sécurité dans la voiture. Mais il a indiqué, que le port de gants était inutile, car les virus sont transmis dans l'air, affirmant que le nombre de cas, au cours de ce mois, devrait diminuer de manière significative, dans le cas du respect de mesures préventives.

R. N.

DR SMAIL KENZOUA :

"Nous, les Sepistes, sommes vulnérables face à ce virus"

PAR RACIM NIDHAL

C'est un véritable SOS qui a été lancé par le Dr Smail Kenzoua, président de la Fédération algérienne des malades atteints de la sclérose en plaque (SEP), et de l'association SEPOIR de la wilaya d'Alger, à travers le journal Esseha. Un cri du cœur lancé à ses concitoyens, mais aussi aux pouvoirs publics afin de porter un peu plus d'attention à cette frange de la société, déjà fragilisée par la maladie, et qui est aujourd'hui, doublement vulnérable à cause de cette pandémie.

Tout en soulignant la gravité de ce virus, qui ne possède "ni traitement, ni vaccin", le Dr Kenzoua a exhorté "*confrères, amis et citoyens, à prendre au sérieux cette maladie*" et ce, en respectant "*les mesures barrières et les recommandations du ministère de la santé, en particulier, le port des bavettes, en ne sortant que par nécessité et en se lavant les mains fréquemment*".

Ce rappel n'est pas de trop, vu que le virus est toujours en circulation et continue de faire des victimes et, pour le Dr Kenzoua, cela est d'autant plus important de respecter les consignes sanitaires car il existe une frange de la société vulnérable et donc plus exposée au risque de contamination voire de complication liée à ce virus. "*Nous, les malades, sommes vulnérables. Je suis moi-même atteint de la sclérose en plaque, mais je prends mes précautions alors, s'il vous plaît, conseillez à amis et vos familles de prendre les mesures d'hygiène au sérieux pour protéger ceux qui, comme nous, ont une santé fragile*", a-t-il, imploré.

A ce titre et dans le souci de faire passer une information juste, mais aussi pour répondre aux interrogations que l'on peut se poser sur tout ce qui se rapporte à la Covid-19, le Dr Kenzoua a fait savoir qu'un webinaire a été organisée, hier, samedi 13 juin à Alger. Plusieurs intervenants y ont pris part, à savoir le Pr Toubal du CHU d'Annaba, le Pr Oudrar du CHU d'Oran et le Pr Ali Pacha du CHU Mustapha.

Enfin, le Dr Kenzoua a lancé un dernier appel, cette fois au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour demander à ce que les malades atteints de sclérose en plaque puissent enfin bénéficier de médicaments oraux plus faciles à prendre, "*car la plupart des malades sont las des injections et ne veulent même plus les faire. Il y a des molécules qui sont, semble-t-il disponibles en Algérie, donc, on aimerait bien les avoir*", a-t-il fait savoir.

"*Je remercie d'avance le ministère de la Santé pour tous les efforts fournis pour prendre en charge les malades SEP et je leur demande de faire un effort supplémentaire en nous procurant ces traitements*" et d'ajouter : "*Concernant ceux qui souffrent de la forme progressive de la SEP, dont je suis moi-même atteint, nous n'avons aucun traitement, donc, s'il vous plaît, ramenez-nous notre médicament*", a-t-il demandé.

R. N.

PR KAMEL SENHADJI, PRÉSIDENT DE L'AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE :

"Des lobbys sont derrière la tentative d'arrêter le traitement à la chloroquine"

Le professeur Kamel Senhadji, installé avant-hier à la tête de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, a considéré l'appel de l'OMS pour arrêter le traitement à la chloroquine de honte, soulignant qu'il existe un lobbying mondial cherchant à vendre d'autres traitements plus chers contre le Covid-19.

PAR ROSA CHAOUI

Intervenant hier sur les ondes de la radio chaine 3, le professeur a déclaré: "*L'Algérie a beaucoup investi dans le secteur de la santé, et maintenant il n'y a qu'un examen de la question de la réglementation et de l'évolution des modes de gestion*". Il ajoute : *"Bien sûr, nous nous appuierons sur les compétences algériennes, au niveau national et à l'étranger, ce qui est également important, nous nous appuierons sur des méthodes de gestion nouvelles et développées"*. Le professeur Senhadji a révélé, que la gestion de cette crise sanitaire est très importante et cela déterminera l'avenir de la propagation du coronavirus, et l'agence travaillera en coordination avec le comité chargé du suivi de l'évolution du coronavirus.

L'Agence de sécurité sanitaire a la carte blanche du Président

Fraîchement installé à la tête de la toute aussi fraiche Agence nationale de la sécurité sanitaire, (ANSS), le professeur Kamel Senhadji a déroulé son programme et le champ de compétence de son institution qui va se mettre au chevet d'uns secteur "malade".

Le président Tebboune "*a conféré à l'Agence des prérogatives importantes, en ce qu'elle sera totalement souveraine dans ses décisions*", lance d'emblée le Pr ce dimanche, lors de son passage à l'émission de la Chaine 3.

"Souveraine" ? Le mot est fort et décisif. En creux, Kamel Senhadji suggère que le ministère de la Santé, qu'il a décrit comme une "administration", n'aura aucun droit de regard sur le champ d'intervention de l'agence qui aura, précise-t-il, a "*réformer le système national de santé*".

Le ministère de l'autre professeur Benbouzid n'aura qu'assister l'Agence, pour mener à bien sa mission et "*concrétiser les décisions de l'Agence sur le terrain*". Pour l'invité de la Radio, l'Agence est "*un grand projet, du fait qu'elle œuvrera à réformer l'ensemble du système sanitaire, une démarche liée à la sécurité nationale. Pour cela, nous aurons à améliorer son image et la qualité des soins à même de répondre à la demande*".

Il en veut d'autant plus, que le système de santé en Algérie était géré par "*une administration bureaucratique*", dans une allusion évidente au ministère de la santé qui n'a même pas réussi à mettre en place la fameuse *"reforme hospitalière*" que le ministère traîne pourtant sur son en-tête.

Le biologiste, spécialiste en immunologie des transplantations estime, que la création d'une Agence nationale de sécurité sanitaire va, entre autres missions, permettre de confier la gestion de celui-ci aux "*praticiens et autres chercheurs, plus à même de le gérer et de mieux cibler ses interventions*". Et pour cause ! Kamel Senhadji juge qu'en dépit des multiples réformes dont il a n'a cessé de faire l'objet, le système national de santé publique "*n'a jamais été à la hauteur de ce que les Algériens en espéraient en matière de qualité de soins*". Exit donc les bureaucrates et les administratifs pour laisser place aux *"compétences scientifiques nationales, mieux informées sur le milieu sanitaire en Algérie, mais également sur les nombreuses sommités médicales et de recherche installées à l'étranger*".

Et au-delà de ces compétences, "*L'Invité de la rédaction*", a révélé que son agence va tout de suite s'atteler aux actions de prévention contre des virus "*nettement plus virulents que le Covid-19*", notamment la création d'un hôpital "étanche" de recherche, entièrement confiné, où seront étudiés des *"germes très dangereux , à l'exemple de la fièvre hémorragique d'Ebola, et traités les malades affectés pour en arrêter la transmission*".

R. C.

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

Le CRA lance une campagne de collecte de sang

Le Croissant rouge algérien (CRA), a lancé hier une campagne nationale d'une journée, pour la collecte du sang, à l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang.

Pour marquer cet événement, célébré depuis 2004, le 14 juin de chaque année, le CRA, a mis, dès la matinée des cabinets itinérants à la disposition des citoyens appelés à "*contribuer pour la préservation des vies humaines notamment en cette conjoncture sanitaire*" marquée par la propagation du Covid-19, a indiqué la présidente du CRA, Saida Benhabilès.

A Alger, deux points mobiles de collecte du sang sont installés, par le CRA, au niveau de la Grande poste et l'Esplanade du 1er Mai, a souligné Mme Benhabilès, ajoutant que le plus important "*n'est pas la quantité collectée*" de cet élément vital, mais que les citoyens prennent conscience de "*l'importance de ce geste*" de solidarité avec les personnes malades. De son coté, l'Agence nationale du sang (ANS) a lancé jeudi dernier, une campagne nationale de sensibilisation pour l'encouragement au don du sang "*régulier et sécurisé*", dans un contexte marqué par la pandémie mondiale du coronavirus ayant considérablement réduit "*les réserves nationales*" en sang.

L'objectif étant de "*sensibiliser au besoin universel de sang sécurisé dans la prestation des soins de santé et au rôle crucial des donneurs volontaires dans l'avènement de la couverture sanitaire universelle*", alors que le thème choisi vise à "*mettre l'accent sur la contribution d'un donneur individuel à l'amélioration de la santé de la communauté, ainsi qu'à encourager davantage de personnes dans le monde à devenir des donneurs réguliers*" avait précisé l'ANS dans son communiqué.

A l'occasion, l'ANS déplore une "*baisse des réserves nationales en sang*", en raison de la "*réticence*" de la population, à faire don de son sang, en sus de la fermeture des placettes publiques et des mosquées.

Aussi, diverses manifestations à travers le territoire national sont initiées par ladite Agence pour promouvoir ce geste et ce, en coordination avec, outre le CRA, les structures de transfusion sanguine, la Fédération algérienne des donneurs de sang, ainsi que du mouvement associatif, de diverses administrations et entreprises publiques et privées, des opérateurs de téléphonie mobile et l'ensemble des médias nationaux. En 2019, pas moins de 7.642 poches de sang avaient été réunies à l'occasion de la célébration de cette journée alors que plus de 757.500 candidats s'étaient présentés pour un don de sang, dans les 235 structures de transfusion sanguine et un total de 643.586 poches de sang avait été collecté durant toute l'année.

R. N.

DÈS SA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le FCE décide de changer sa dénomination

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a décidé de changer sa dénomination dès sa prochaine assemblée générale, a annoncé l'Organisation patronale dans un communiqué. L'Organisation patronale "*informe l'opinion publique en général et les acteurs économiques en particulier, de sa décision de changer de dénomination à l'occasion d'une prochaine assemblée générale devant se tenir dans les plus brefs délais et dès que les conditions sanitaires le permettront*", précise la même source. "*Conscient de la mission qui est la sienne et dont il n'aurait jamais dû se départir, fort de la sincérité de l'engagement des chefs d'entreprise qui l'animent, convaincu que la construction de l'Algérie nouvelle à laquelle aspirent les Algériennes et les Algériens suppose des instruments d'intermédiation et de régulation fiables, viables et crédibles, le Forum acte définitivement son engagement exclusif en direction des questions et des préoccupations économiques en les dissociant de la chose politique*", lit-on dans le communiqué. Il, a dans ce sens, indiqué qu'il "*interdisait à tous ses membres l'exercice, sous quelle que forme que ce soit, de toute activité politique sous sa couverture*". En revanche, l'Organisation s'engage à participer pleinement à l'essor économique du pays, en se refusant d'accomplir une quelconque autre mission qui n'est pas la sienne. Tout en rendant hommage à la résilience, dont fait preuve le peuple algérien face à la conjoncture difficile et complexe qu'il vit à l'instar de l'humanité toute entière, le FCE a réaffirmé son attachement à la préservation et à la consolidation de l'Etat-national.

Le Forum s'est, par ailleurs démarqué des pratiques et réflexes qui ont"altéré son image de marque et obéré sa crédibilité", souligne le communiqué, réitérant "la dimension citoyenne et la responsabilité sociétale de ses entreprises affiliées".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à l'ensemble des entreprises ayant participés à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 01/DEP/WA/2020 relatif à l'Aménagement et réhabilitation des établissements scolaires du cycle secondaire a travers la wilaya d'Alger repartis en 03 lots :

- LOT n°01 : Travaux de réhabilitation du lycée ALI BOUMENDJEL
- LOT n°02 : Travaux de réhabilitation du lycée BACHIR MENTOURI
- LOT n°03 : Travaux de réhabilitation du lycée DAHMEN AHMED

Qu'a l'issu du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Pli	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	NIF	Note technique 50 pts	Observation
• LOT N°01 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU LYCEE ALI BOUMENDJEL							
44	ETB SAADI ABDESLAM	9.719.741,50	9.719.741,50	85 jours	176281100153113	33.29	Retenue
• LOT N°02 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU LYCEE BACHIR MENTOURI							
33	ETB BOUHASSENE SAMIR	7.013.503,00	7.013.503,00	30 jours	174092001855107	26	Retenue
LOT N°03 : TRAVAUX DE REHABILITATION DU LYCEE DAHMEN AHMED							
14	ETB GHIBECHE BOULENOUAR	3.485.034,00	3.485.034,00	03 mois	197917310101341	28.33	Retenue

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs candidature et leurs offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marches publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger

Midi Libre n° 4020 - Lundi 15 juin 2020 - Anep 2016 009 654

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE
Nif : 41000200001608501000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE (PROCEDURES ADAPTEES)

Conformément à la procédure adaptée, La commune d'Alger centre porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à là de consultation relative à l'exécution de :

Fourniture et pose tapis au niveau des mosquées IBN BADIS, sise au rue ALI BOUMENDJEL et EL-WARTILANI, sise au 25 Bis Bd KRIM BELKACEM Commune D'Alger Centre

Parue dans les journaux:

- MIDI LIBRE: 12/03/2020

- البلاد: 12/03/2020

Que le contrat est attribué provisoirement au :

Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre proposé en DA/TTC	Montant de l'offre corrigé en DA/TTC	Délai d'exécution	Délai De garantie	Note technique	Critère de choix
ETB EGUEZIRI HAFID NIF : 171160504182109	10.854.780,00	11.854.780,00	07 Jours	24 Mois	72/95	pré qualifié techniquement

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, peuvent se rapprocher des services de la commune d'Alger Centre au plus tard 03 jours à compter de la 1 ère parution du présent avis.

Midi Libre n° 4020 - Lundi 15 juin 2020 - Anep 2016 009 481

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

Conséquence de l'épidémie du coronavirus : extension de la sphère informelle et risque de vives tensions sociales et politiques dans les pays en voie de développement

Avec l'épidémie du coronavirus , est posée toute la problématique e la sphère informelle notamment dans la majorité des pays en voie de développement qui représente entre 50 à 80% de la population occupée sans protection sociale, vivant au jour le jour , notamment en Asie, Amérique latine et en Afrique où nous assistons à des images révoltantes lors du confinement.

Face à la crise mondiale, repenser la politique économique et les mécanismes de régulation sociale

Conséquence de l'épidémie du coronavirus : extension de la sphère informelle et risque de vives tensions sociales et politiques dans les pays en voie de développement

Avec l'épidémie du coronavirus , est posée toute la problématique e la sphère informelle notamment dans la majorité des pays en voie de développement qui représente entre 50 à 80% de la population occupée sans protection sociale, vivant au jour le jour , notamment en Asie, Amérique latine et en Afrique où nous assistons à des images révoltantes lors du confinement.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Si la crise économique venait à durer, nous assisterons à des révoltes sociales avec des incidences politiques sur les régimes en place sans légitimité populaire. D'où l'importance stratégique de comprendre le fonctionnement de la sphère informelle. Ayant eu à diriger une étude sur la sphère informelle pour le 4ème Think Tank mondial , l'Institut Français des Relations Internationales IFRI (Mebtoul- Paris France décembre 2013) , synthèse reproduite dans la revue « Stratégie » du Ministère de la Défense Nationale - Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective(novembre 2019 -IMDEP), nous avions recensé quatre méthodes de calculs, chaque mode donnant un montant différent, avec un écart de 20/30%. Cette présente contribution renvoie à d'importants enjeux tant internes que géostratégique notamment le trafic aux frontières qui peut alimenter le terrorisme.

1.-Comment définir la sphère informelle

Le concept de ''secteur informe l''apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la Comptabilité Nationale et donc à toute régulation de l'État, encore que récemment à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage. Il y a lieu de différencier la sphère informelle productive qui crée de la valeur de la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur. L'économie informelle est donc souvent qualifiée de ''parallèle'', ''souterraine'', ''marché noir'' et tout cela renvoie au caractère dualiste de l'économie, une sphère qui travaille dans le cadre du droit et une autre sphère qui travaille dans un cadre de non droit, étant entendu que le droit est défini par les pouvoirs publics en place. Pour les économistes, qui doivent éviter le juridisme, dans chacun de ces cas de figure nous assistons à des logiques différentes, tant pour la formation du salaire et du rapport salarial, que du crédit et du taux d'intérêt qui renvoient à la nature du régime monétaire dualiste. La formation des prix et des profits dépendent dans une large mesure de la forme de la concurrence sur les différents marchés, la différenciation du taux de change officiel et celui du marché parallèle, de leur rapport avec l'environnement international (la sphère informelle étant en Algérie mieux insérée au marché mondial que la sphère réelle) et en dernier lieu de leur rapport à la fiscalité qui conditionne la nature des dépenses et recettes publiques. En fait par rapport à l'Etat, le paiement de l'impôt direct étant un signe d'une plus grande citoyenneté, les impôts indirects étant injustes, par définition, puisqu' ils supportés par tous les citoyens ; riches ou pauvres. Aussi, l'économie informelle est réglée par des normes et des prescriptions qui déterminent les droits et les obligations de ses agents économiques ainsi que les procédures en cas de conflits ayant sa propre logique de fonctionnement qui ne sont pas ceux de l'Etat, nous retrouvant devant un pluralisme institutionnel/juridique contredisant le droit traditionnel enseigné aux étudiants d'une vision moniste du droit. Dans le fond, et pour une analyse objective et opérationnelle, on ne peut isoler l'analyse de la sphère informelle du mode de régulation mis en place c'est-à-dire des institutions et en Algérie. L'extension de la sphère informelle est proportionnelle au poids de la bureaucratie qui tend à fonctionner, non pour l'économie et le citoyen, mais en s'autonomisant en tant que pouvoir bureaucratique. Dans ce cadre, il serait intéressant d'analyser les tendances et des mécanismes de structuration et restructuration de la société et notamment des zones urbaines, suburbaines et rurales face à la réalité économique et sociale, des initiatives informelles qui émergent impulsant une forme de régulation sociale. Cela permettrait de comprendre que face aux difficultés quotidiennes, le dynamisme de la population s'exprime dans le développement des initiatives économiques informelles pour survivre, ou améliorer le bien-être, surtout en période de crise notamment pour l'insertion sociale et professionnelle de ceux qui sont exclus des circuits traditionnels de l'économie publique ou de la sphère de l'entreprise privée.

2.-Les différentes mesures du poids de la sphère informelle

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel. Là où les approches choisies dépendront des objectifs poursuivis, qui peuvent être très simples, comme obtenir des informations sur l'évolution du nombre et des caractéristiques des personnes impliquées dans le secteur informel, ou plus complexes, comme obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques des entreprises impliquées, les principales activités exercées, le nombre de salariés, la génération de revenus ou les biens d'équipement. Le choix de la méthode de mesure dépend des exigences, en termes de données, de l'organisation du système statistique, des ressources financières et humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises. Elle peut, aussi, être basée sur la différence entre l'impôt sur le revenu et le revenu mesuré par des contrôles sélectifs. Nous avons l'approche indirecte ou macroéconomique, basée sur l'écart dans les statistiques officielles entre la production et la consommation enregistrée. On peut, ainsi, avoir recours au calcul des écarts au niveau du PIB (via la production, les revenus, les dépenses ou les trois), de l'emploi, du contrôle fiscal, de la consommation d'électricité et de l'approche monétaire. Les méthodes directes sont de nature microéconomique et basées sur des enquêtes ou sur les résultats des contrôles fiscaux utilisés pour estimer l'activité économique totale et ses composantes officielles et non officielles. Les méthodes indirectes sont de nature macroéconomique et combinent différentes variables économiques et un ensemble d'hypothèses pour produire des estimations de l'activité économique. Elles sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les opérations dissimulées utilisent uniquement des espèces ; ainsi, en estimant la quantité d'argent en circulation, puis en retirant les incitations qui poussent les agents à agir dans l'informalité (en général les impôts), on devrait obtenir une bonne approximation de l'argent utilisé pour les activités informelles. Les méthodes basées sur les facteurs physiques utilisent les divergences entre la consommation d'électricité et le PIB. Cette méthode a ses limites car elle se fonde sur l'hypothèse d'un coefficient d'utilisation constant par unité du PIB qui ne tient pas compte des progrès technologiques. Enfin, nous avons l'approche par modélisation développée par Frey et Weck et approfondie par Laurent Gilles, qui consiste à utiliser le modèle des multiples indicateurs - multiples causes (MIMIC) pour estimer l'indice de l'économie informelle. Cette approche présuppose l'existence de plusieurs propagateurs de l'économie informelle, incluant la lourdeur de la réglementation gouvernementale et l'attitude sociétale envers la bonne gouvernance. En fait, pour une analyse objective, on ne peut isoler l'analyse de la sphère informelle du mode de régulation mis en place c'est-à-dire des institutions centrales dont les missions doivent être cohérentes et locales autour de grands pôles régionaux reposant sur les anthropologies territoriales .

3.-Les principaux déterminants de l'informalité

Premièrement, la faiblesse de l'emploi formel. C'est un facteur qui explique l'évolution du secteur informel à la fois dans les pays développés et en développement. Ainsi, l'offre d'emplois formels sur le marché du travail ne peut

plus absorber toute la demande car la population active, en particulier la main-d'œuvre non qualifiée, croît à un rythme accéléré. Deuxièmement, lorsque les taxes sont nombreuses et trop lourdes, les entreprises sont incitées à dissimuler une partie de leur revenu.
Troisièmement, le poids de la réglementation ou la complexité de l'environnement des affaires découragent l'enregistrement des entreprises. Lorsque le cadre institutionnel n'est pas propice à la création d'entreprises de manière formelle, les entrepreneurs préfèrent opérer dans le secteur informel et éviter le fardeau de la réglementation. Quatrièmement, la qualité des services publics offerts par le gouvernement est un déterminant important du secteur informel car elle influence le choix des individus. Les individus actifs dans le secteur informel ne peuvent pas bénéficier des services publics (protection contre les vols et la criminalité, accès au financement, protection des droits de propriété). C'est l'un des inconvénients de ce secteur. Cinquièmement, comme résultante de la politique économique, le primat de la gestion administrative bureaucratique, au lieu de reposer sur des mécanismes économiques transparents et lorsque la monnaie est inconvertible, surévaluée, ménages et opérateurs formels et informels jouent sur la distorsion du taux de change. Selon les rapports du FMI et de l'OIT, les taux d'informalité varient considérablement d'un pays à l'autre, allant de 30 % dans divers pays d'Amérique latine à plus de 80 % dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est. Les analyses de l'impact de l'ouverture du commerce sur la taille de l'économie informelle laissent penser que les effets de cette ouverture sur l'informalité dépendent d'une façon cruciale de la situation propre à chaque pays et de la conception des politiques commerciales et internes : les économies plus ouvertes tendent à connaître une moindre incidence de l'emploi informel. Si les effets, à court terme, des réformes commerciales peuvent être associés, dans un premier temps, à une augmentation de l'emploi informel, les effets à long terme vont dans le sens d'un renforcement de l'emploi dans le secteur formel, à condition que les réformes commerciales soient plus favorables à l'emploi et que de bonnes politiques internes soient en place. Enfin, plus l'incidence de l'informalité est élevée et plus les pays en développement sont vulnérables à des chocs, tels que la crise mondiale. D'où les aspects négatifs dont les transferts illicites de capitaux qui ne datent pas d'aujourd'hui devant ramener pour des comparaisons sérieuses la valeur du dinar qui est coté par la BA le 28 mai 2020 à 128 dinars un dollar cours achat (141 dinars un euro) et en 1974 nous avions 5 dinars pour un dollar (cotation administrative

4.-Sphère informelle, surfacturations et évasion fiscale

Le grand trafic auquel les gouvernements doivent porter toute l'attention provient des surfacturations dont une partie reste à l'étranger et une autre partie rentre par différentes voies alimentant les marchés de devises sur le marché parallèle constituant une atteinte à la sécurité nationale et dont la responsabilité est interministérielle: finances à travers ses démembrements- douanes-fiscalité, banques)-ministère du transport, ministère du commerce, et bon nombre d'autres départements ministériels. Pour le cas Algérie, à titre d'exemple, mais cela s'applique à bon nombre de pays d'Afrique, d 'Amérique latine et d'Asie, c'est en réalité une dilapidation de la rente des hydrocarbures principale richesse du pays. Cette pratique a existé entre 1963/1999, ayant eu à le constater puisque j'ai eu à diriger le bilan de l'industrialisation 1965/1978 et le dossier des surestaries en 1983 en tant que directeur général es études économiques et haut magistrat comme premier conseiller à la Cour des comptes, au moment du programme anti-pénurie , au vu des importants montants illégaux détectées à travers des échantillons, j'avais conseillé à la présidence de l'époque d'établir un tableau de la valeur en temps réel, reliant toutes les institutions concernées aux réseaux internationaux (prix, poids, qualité) , tableau qui malheureusement n'a jamais vu le jour du fait que la transparence des comptes s'attaquait à de puissants intérêts occultes. Prenons l'hypothèse d'un taux de 15% de surfacturation, étant plus facile pour les services où certaines surfacturations peuvent atteindre plus de 20/25%. Les entrées de devises ayant été d'environ 1000 milliards de dollars avec la dominance des hydrocarbures, et les importations de biens et services 935 milliards de dollars (la différence étant le solde au 31/12/2019) cela donnerait un montant total de sorties de devises de 140 milliards de dollars (17.920 milliards de dinars) , soit trois fois les réserves de change qui clôtureront au 31/12/2020 à moins de 40 milliards de dollars. Cela n'est qu'une hypothèse devant différencier acte de gestion, pratique normale, de la corruption, les services de sécurité et les différents organismes de contrôle devant vérifier l'origine de ces montants des transferts illicites. Nous avons parlement pour la partie dinars le développement de l'évasion fiscale, la thésaurisation, la rétention de stocks, la fixation de prix fantaisistes qui entraînent un profond dérèglement des fondations de l'économie nationale. Ainsi, le secteur informel favorise la corruption car plus la taille de l'économie informelle est conséquente, plus la corruption s'étend aux plus hauts niveaux et affecte l'esprit d'entreprise et le goût du risque, qui reculent lorsque les taux d'informalité sont élevés. L'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE) met en évidence l'impact de la corruption que celle-ci constituait «la principale menace qui plane sur la bonne gouvernance, le développement économique durable, le processus démocratique avec des flux financiers illicites et la question des transferts nets de ressources en provenance notamment de l'Afrique dont le Maghreb : pots-de-vin, fraude fiscale, activités criminelles, transactions de certaines marchandises de contrebande et d'autres activités commerciales illicites à travers les frontières». Les conséquences directes et indirectes de ces flux financiers illicites sont des contraintes majeures pour la transformation de l'Afrique tant du Nord que de l'Afrique noire. La corruption de haut niveau, combinée aux risques et l'incertitude de l'économie nationale affaiblissent les mesures économiques et sociales mises en place, limitant la perspective d'une croissance plus inclusive. Aussi, la lutte contre la sphère informelle implique, avant tout, l'efficacité des institutions et une moralisation de la pratique des structures de l'Etat elles- mêmes au plus haut niveau de dépenses, en contradiction avec les pratiques sociales malgré des discours moralisateurs, avec cette montée de la paupérisation qui crée une névrose collective .C''est seulement quand l'Etat est droit est qu'il peut devenir un Etat de droit. Quant à l'Etat de droit, ce n'est pas un Etat fonctionnaire qui gère un consensus de conjoncture ou une duplicité provisoire, mais un Etat fonctionnel qui fonde son autorité à partir d'une certaine philosophie du droit d'une part, d'autre part par une assimilation consciente des besoins présents de la communauté et d'une vision future de ses perspectives. Dans ce cadre, la sphère informelle en Algérie est favorisée par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socio-économique. Les entrepreneurs qu'ils soient nationaux ou étrangers demandent seulement à voir clair, du moins ceux qui misent sur le moyen et long terme (investissement inducteurs de valeur ajoutée contrairement à l'importation solution de facilité). Or, ils sont totalement désemparés face aux changements périodiques du cadre juridique, ce qui risque de faire fuir le peu de capitaux surtout en cette période de crise qui montre le rapatriement massif vers les pays d'origine et orienter les nationaux vers la sphère informelle. Que les responsables algériens, au lieu de s'enfermer dans leurs bureaux, ou lors de visites officielles ignorent les quartiers populaires, visitent les sites où fleurit l'informel de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud et ils verront que l'on peut lever des milliards de centimes à des taux d'usure mais avec des hypothèques, car existe une intermédiation financière informelle. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation social, la société enfante ses propres règles pour fonctionner qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer.

5.-Comment intégrer la sphère informelle ?

Noua avons plusieurs exemples à la fois récents et anciens qui montrent une méconnaissance du fonctionnement de la sphère informelle, produit de la mentalité bureaucratique. Actuellement , nous assistons à des discours déconnectés des réalités, certains se lançant dans le populisme dévastateur ne sachant pas communiquer pour redonner confiance aux citoyens. Avec l'épidémie du coronavirus , le développement des taxis clandestins et pour parer au manque de masques , le développement d'activités informelles à domicile qui contrairement aux discours satisfont une demande sociale que l'Etat ne peut satisfaire. Nous avons d'autres exemples comme le droit coutumier dans les transactions immobilières et au niveau des frontières, les transactions pour contourner les myopies des bureaucraties locales, agissant sur les distorsions des prix et des taux de change. Comme on ne peut isoler la sphère réelle de la sphère monétaire, le cours du dinar sur le marché parallèle en ce mois de fin mai 2020, bien qu'accusant une faible baisse du fait de la crise, dépasse 190 dinars un euro (achat) avec un écart de plus de 40% par rapport au cours officiel mais dont l'écart s'accroîtra avec la reprise la baisse des réserves de change qui détiennent à 70/80% la cotation du dinar, entraient une baisse de la valeur du dinar par rapport tant à l'euro que le dollar, (voir l'expérience vénézuélienne qui repose sur la rente)) et devant assister à un accroissement la demande comme mesure de protection de son épargne (allocation devises limitée) , et pour certaines entreprises pour leur fonctionnement , rappelant qu'entreprises publiques et privées le taux d'intégration ne dépasse pas 15%, matières premières et équipements étant importés et que donc les lois économiques sont insensibles aux slogans politiques. Dans le domaine de la sphère réelle, nous avons grand nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur (agriculture et industries tant pour la production locale que pour les importations) qui prennent des marges non proportionnelles aux services rendus, ce qui fait que le contrôle sur le détaillant ne s'attaque pas à l'essentiel. Car , la sphère informelle contrôle quatre segments-clefs : celui des fruits et légumes, de la viande, celui du poisson pour les marchandises locales et pour l'importation, le textile- chaussures ayant un impact sur le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens devant analyser les liens entre l'accumulation, la structuration du modèle de consommation et la répartition des revenus par couches sociales, enquêtes inexistantes en Algérie. L'utilisation de divers actes administratifs de l'Etat à des prix administrés, du fait des relations de clientèles, transitent également par ce marché grâce au poids de la bureaucratie qui trouve sa puissance par l'extension de cette sphère informelle. Cela pose d'ailleurs la problématique des subventions qui ne profitent pas toujours aux plus défavorisées (parce généralisables à toutes les couches), rendant opaques la gestion de certaines entreprises publiques et nécessitant à l'avenir que ces subventions soient prises en charges non plus par les entreprises mais budgétisées au niveau du parlement pour plus de transparence. Comment dès lors intégrer la sphère informelle ? La mesure fondamentale est une cohérence et visibilité dans la politique socio-économique analysée précédemment. Par ailleurs, pour réduire l'ampleur du secteur informel en vue de l'intégrer dans les économies nationales, de nombreuses mesures peuvent être envisagées. Toutes doivent prendre en compte le fait que le secteur informel est avant tout un substitut au manque d'offre de travail et que la concurrence déloyale qu'il mène au secteur formel handicape sérieusement le développement économique des pays. L'État doit, sur ce plan, procéder à la normalisation et la réglementation des réseaux de distribution. La normalisation des marchés, la mise en place de marchés de gros, la simplification des mesures d'enregistrement et de l'ensemble des procédures administratives, ainsi que l'élaboration avec d'une fiscalité adaptée, sont les défis les plus clairement cibles à relever. Mais il faudra, aussi, se pencher sur le niveau élevé des tarifs douaniers et la complexité des structures tarifaires, promouvoir des investissements dans le transport et les autres chaînes logistiques subsidiaires, pour diminuer le poids des échanges informels. Mais il faudra, avant toute chose, améliorer le niveau de l'éducation et s'atteler à une réduction des inégalités. L'éducation, en général, est la première étape pour réussir la transition vers le secteur formel. Les liens entre illettrisme et emploi non déclaré ne sont plus à démontrer. L'accent doit être mis particulièrement sur l'alphabétisation des femmes. La capacité à développer l'acquisition de qualifications professionnelles par le développement de titres professionnels et l'apprentissage sera là aussi au cœur de la problématique ainsi que la mise en valeur pour certains de leur potentiel entrepreneurial. Une étude du FEMISE de juillet 2010, financée par l'Union européenne, met en lumière la corrélation entre libertés individuelles, niveau d'éducation, le degré d'ouverture au commerce et investissements directs étrangers dans les pays de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient). Les auteurs constatent, qu'une vie longue et saine et un niveau élevé d'éducation, sont des facteurs clés pour stimuler le développement et lutter contre les inégalités. Le rapport du FEMISE, montre que «l'Indice de développement humain influence les décisions des investisseurs étrangers sur le long terme, et non sur une année déterminée». Au Maghreb, l'évolution future de l'économie, et d'une manière générale de la société, dépend de l'implication de ces entreprises dans le processus de l'innovation et les moyens de lever les obstacles qui entravent le bon développement des activités d'innovation interne et externe. Le processus d'innovation inséparable de celui de la citoyenneté, devait impliquer quatre acteurs : l'État régulateur, l'Université qui représente le système de recherche , l'entreprise et acteur déterminant au XXIème siècle la société civile à travers des réseaux décentralisés. Le savoir, et une société participative et solidaire car existant une défiance accrue entre l'Etat à travers ses anciens réseaux et les citoyens , selon l'ensemble des rapports internationaux, sont les éléments déterminants du développement des nations. Concernant précisément le savoir avec la quatrième révolution économique 2020/2030, fondée sur le digital, l'intelligence artificielle, avoir des matières premières étant une illusion des rentiers, non facteur de développement, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée n'est plus un facteur d'attrait de l'investissement. Ce savoir fait défaut à une large partie des populations des pays en voie de développement qui voient leurs cerveaux s'expatrier du fait d'une mauvaise gouvernance interne , qu'ils voilent des discours populistes en faveur de leur diaspora . Autre facteur négatif , l'inégalité devant l'accès à l'éducation est très importante en ce qui concerne les femmes : le nombre de femmes sans instruction est plus élevé que celui des hommes Sachant que l'économie informelle se développe avec la prolifération de l'externalisation de la sous-traitance et du travail occasionnel, il n'est pas surprenant de relever une forte présence des femmes dans le secteur informel, celles-ci ayant toujours eu recours au travail occasionnel ou au travail à domicile.

A. M.

Face à la crise mondiale, repenser la politique économique et les mécanismes de régulation sociale

Dans le domaine de l'emploi, avec l'arrêt de la machine économique, le taux de chômage explose à travers le monde devant imaginer d'autres mécanismes de régulation et de solidarités sociales pour éviter des implosions sociales.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.- L'Algérie fait partie de ce monde turbulent et instable, largement connectée à l'économie mondiale via la rente des hydrocarbures, principale ressource en devises, comme je viens de le démontrer dans plusieurs interviews internationales aux USA et en Europe. Le monde de demain après l'épidémie du coronavirus (American Herald Tribune –USA-07 mai 2020« Pr Abderrahmane Mebtoul - The World's Deep Geostretegic Change After the Coronavirus 2020/2030/2040 ») devrait s'orienter vers un nouveau modèle géostratégique, culturel social et économique 2020-2030, pour ce dernier, fondé sur ce que Jacques Attali appelle « les industries de l'avenir », avec de nouveaux comportements , plus de solidarité sociale, de nouveaux segments créateurs de valeur ajoutée comme l'intelligence artificielle, le digital, les économies d'énergie et le développement des industries écologiques afin d 'éviter une catastrophe planétaire pire que celle du coronavirus. Dans le domaine de l'emploi, avec l'arrêt de la machine économique, le taux de chômage explose à travers le monde devant imaginer d'autres mécanismes de régulation et de solidarités sociales pour éviter des implosions sociales : regardez le nombre de chômeurs aux Etat-Unis, en Asie, en Amérique Latine , en Afrique (voir rapport de l'OIT mars 2020 qui parle de plusieurs centaines de millions d'emplois menacés). Pour la France, avec comme exemple un grand constructeur Renault qui prévoit des licenciements de milliers de ses employés. Cette situation aura des répercussions politiques où les politiques doivent avoir un comportement moral, imaginer un autre mode de gouvernance et surtout mieux communiquer avec le développement des réseaux sociaux où le monde est devenu une maison en verre. Nous assistons à travers le monde à une méfiance vis-à-vis des pouvoirs en place notamment des partis politiques traditionnels qui n'ont pas su s'adapter à ce nouveau monde et donc un divorce Etat-citoyens :

2.-Aussi cette situation n'est pas propre à l'Algérie, un petit pays avec 180 milliards de dollars de PIB avec une population d'environ 43 millions d'habitants contre 21300 milliards de dollars pour les USA-328 millions d'habitants-, 2762 milliards de dollars pour la France avec 67 millions d'habitants, sans compter d'autres pays développés qui avec une population similaire ont plus de 6 à 7 fois son PIB, montrant le long chemin qui reste à parcourir, qui essaie avec ses faibles moyens de trouver des solutions à une situation complexe et inédite. C'est que la situation financière de l'Algérie aujourd'hui est de loin moins dramatique que lors de la cessation de paiement de 1994, avec des réserves de change en ce mois de mai 2020 avoisinant 50 milliards de dollars et une dette extérieure inférieure à 5% du PIB. Encore qu'il faille reconnaitre une baisse vertigineuse des réserves de change qui étaient de 194 milliards de dollars au 01 janvier 2014. Cependant, évitons le tout-sinistrose que certains propagent sans analyse objective, car pour 2020 et les six premiers mois de 2021, il y cinq raisons qu'il n'y aura pas d'implosion sociale donc à très court et moyen terme tout pouvant arriver si on ne change pas de gouvernance.

Premièrement, les revenus de l'Etat peuvent encore servir de « tampon social de façon temporaire, tout dépendant de l'évolution du cours des hydrocarbures pétrole et gaz (ce dernier 33% des recettes en devises en 2019). Cela rend urgent des réformes économiques structurelles (économiques et politiques) impératives afin d'éviter début 2022 d'importantes tensions sociales et la cessation de paiement impliquant une lutte contre la corruption, plus de rigueur budgétaire et un changement de trajectoire de la politique socioéconomique, faute de quoi tout peut arriver fin 2021.

Deuxièmement, vu la crise du logement, le regroupement de la cellule familiale concerne une grande fraction de la population et les charges sont payées grâce au revenu familial global. Mais il faut faire attention : résoudre la crise du logement sans relancer la machine économique prépare à terme l'explosion sociale.

Troisièmement, grâce à leur travail mais également aux subventions étatiques, les familles algériennes ont accumulé une épargne sous différentes formes. Cependant, il suffit de visiter les endroits officiels de vente de bijoux pour voir qu'il y a « déthésaurisation » et que cette épargne est en train d'être dépensée face à la détérioration de leur pouvoir d'achat.

Quatrièmement, l'Etat, dans toutes les lois de finances y compris celle de 2020, continue de généraliser les subventions via la rente des hydrocarbures, mais intenables dans le temps supposant un cours supérieur à 80 dollars le baril qui permettent de maintenir la cohésion sociale. Sans être exhaustif, nous avons les subventions du prix du pain, de la semoule et du lait, les subventions des carburants et de l'électricité , l 'Algérie étant classée parmi les pays où le prix du carburant est le moins cher au monde, les subventions de l'eau, les subventions de la santé avec la médecine gratuite et la distribution de la carte Chiffa à la majorité de la population pour le remboursement des médicaments , les subventions dans le transport, les subventions pour le soutien au logement social et à l'emploi, des subventions à certaines entreprises publiques déficitaires par l'assainissement, l'octroi d'avantages financiers et fiscaux pour les nouvelles créations et nous avons l'éducation gratuite avec la prise en charge financière du transport des étudiants, de la restauration et de l'hébergement y compris certains CEM et lycées… tant qu'il y a la rente. Cette politique est injuste car ,celui qui perçoit 30.000 dinars mois bénéficiant des mêmes subventions que celui dont le revenu dépasse 300.000 dinars, devant aller, comme je le préconise depuis 2008, vers des subventions ciblées budgétisées par le parlement.

Cinquièmement, l'importance de la sphère informelle qui joue comme soupape de sécurité à court terme et frein au développement à moyen et long terme. Cependant avec le confinement total ou partiel cela pose un grand problème qui n'est pas propre à l'Algérie. Selon les rapports du FMI et de l'OIT, les taux d'informalité varient considérablement d'un pays à l'autre, allant de 30% dans divers pays d'Amérique latine à plus de 80% dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-est. Avec l'épidémie du coronavirus , est posée toute la problématique de la sphère informelle de la population occupée dans cette sphère sans protection sociale, vivant au jour le jour , notamment en Asie, Amérique latine et en Afrique où nous assistons à des images révoltantes lors du confinement. Si la crise économique venait à durer, nous assisterons à des révoltes sociales avec des incidences politiques sur les régimes en place sans légitimité populaire. Pour l'Algérie du fait qu'en dehors des hydrocarbures sur une population active dépassant 12 millions, nous avons près de 45/50% de l'activité est concentrée dans la sphère informelle, plus de 5 millions de personnes actives, sans protection sociale, principalement dans les services, les petits boulots, plombiers, électriciens maçons, etc. et l'agriculture pour les saisonniers. Depuis le confinement, ils sont sans revenus bien que l'Etat ait décidé d'attribuer récemment un montant symbolique de 10.000 dinars aux nécessiteux.

3. Ainsi s'impose le langage de la vérité devant être réaliste. Se mentir les uns les autres ou se cacher la réalité nous entraînera irrésistiblement vers d'autres épreuves tragiques qu'aucun algérien patriote ne souhaite. En économie le temps ne se rattrape jamais. Toute Nation qui n'avance pas, en ce monde turbulent et instable en perpétuel mouvement recule et le temps presse pour redresser le bateau Algérie et l'éloigner de la zone de tempête que certains experts occidentaux lui prédisent. En cas de tendance à l'épuisement des réserves de change qui tiennent la cotation du dinar à plus de 70%, il y a risque de n'attirer aucun investisseur sérieux qui a besoin de garanties et une d'augmentation du prix de certains produits (matières premières et produits finis), qui se répercutera en chaîne sur l'ensemble des segments concernés, comme il ne sera plus possible de continuer l'actuelle politique de subventions, avec un processus inflationniste qui joue toujours comme facteur de redistribution des revenus au profit des revenus variables. Il appartient à l'Etat régulateur et non gestionnaire de concilier l'efficacité économique et une profonde justice sociale, laquelle n'est pas antinomique avec l'efficacité, tous les appareils de l'Etat devant donner l'exemple. Il faut être aussi conscient que sans réformes structurelles, évitant les replâtrages et les discours populistes, nous devrions assister à de vives tensions sociales fin 2021, 2022. Aussi, face aux événements actuels, dont l'épidémie du coronavirus partis de l'ex pouvoir et partis de l'opposition avec leurs organisations satellitaires ont été hors circuit. Nous avons assisté par contre à un immense élan de solidarité nationale de la population spontané, qui a montré sa maturité, à une mobilisation de la présidence de la république et de l'ANP/services de sécurité face à cette catastrophe naturelle, certes avec des faiblesses comme cela a été constaté de par le monde. A l'avenir le défi est de concilier, exercice difficile, le facteur sanitaire et le facteur économique devant aller vers un dé -confinement progressif maitrisé où avec la tendance actuelle, il y a risque d'une dégradation rapide de la situation économique, horizon 2021/2022 avec des incidences dramatiques sur le plan social.

4.- Dans la pratique des affaires et de relations internationales, surtout dans cette conjoncture difficile où chaque pays est confronté à des difficultés internes n'existent pas de sentiments et de fraternité, mais que des intérêts, tant géostratégiques qu'économiques (on le constate en Libye avec des affrontements par procuration des grandes puissances et leurs stellites). Nos responsables doivent s'éloigner du sentimentalisme, en privilégiant à l'instar des grands pays USA - Europe, Chine, Inde et autres nos intérêts propres et que la survie de l'Algérie, sans être chauviniste, dépend des algériens eux-mêmes. La solution à la crise est de trouver des idées innovatrices car tout pouvoir ne doit pas regarder seulement vers le passé, devant certes faire un bilan sans complaisance pour éviter les erreurs du passé, mais préparer l'avenir des générations futures. Il faut dorénavant miser sur l'investissement immatériel qui manque cruellement au pays. Et sans cet investissement, l'Algérie peut investir autant de milliards de dollars sans connaître de développement voire régresser. Il s'agit de réunir les conditions pour une nouvelle structuration politique et dynamiser les associations mobilisation les citoyens loin des intérêts rentiers, attirer les meilleurs cadres de la nation pour transformer notre diplomatie, notre administration et notre économie en moteur du développement, la bureaucratisation de ces structures, étant le premier obstacle à l'épanouissement des énergies créatrices. La formation continue doit être généralisée à tous les niveaux et l'ordre de mérite devenir le levier de la promotion sociale. Les expériences historiques montrent clairement que les richesses naturelles n'ont pas d'effet direct sur le niveau de développement et que l'on construit une société développée d'abord sur des institutions démocratiques et des valeurs morales. L'Algérie doit impérativement recomposer ses valeurs et ses principes pour reconstruire une société moderne et ouverte à la culture et au développement économique, technique et social autour d'un projet de société qui donne espoir à une jeunesse désabusée. D'où l'importance d'une gouvernance centrale et locale rénovée fondé sur un système participatif et qui appelle aux compétences algériennes locales et celles établies à l'étranger.

En résumé, l'Algérie n'est pas en naufrage comme l'affirment certains esprits mal intentionnés (voir notre interview dans le quotidien gouvernemental Ech Chaab 31/05/2020) ayant toutes les potentialités de sortie de crise sous réserve d'éviter d'appliquer des schémas théoriques déconnectés des réalités, et pour des actions concrètes, d'une planification stratégique , de plus de morale et de la mobilisation de toutes les compétences nationales

A. M.

CONSTANTINE, PANDÉMIE DU NOUVEAU CORONAVIRUS

Entre sacrifice des uns et déni des autres

Exponentielle au début, la courbe de contamination au coronavirus à Constantine a viré à un état sinusoïdal pour enfin s'aplatir en amorçant une tendance baissière grâce à l'engagement de l'état et au sacrifice du personnel soignant.

Ce qu'il faut néanmoins signaler c'est que certains Constantinois réfractaires à la discipline, voire leur déni de la maladie risquent de catalyser la longévité de la pandémie.
Figurant dans le Top cinq des wilayas les plus touchées, Constantine se stabilise depuis quelques jours, et ce à la faveur de mesures coercitives et préventives, notamment le port obligatoire de la bavette, initié le 7 mai dernier, ou encore l'interdiction temporaire des ballades dans les forêts récréatives de la ville. Toute cette batterie de mesures a participé à stabiliser la situation, qui "*connait même une diminution du nombre de contamination constatée depuis le deuxième jour de l'Aïd el-fitr*", a affirmé le directeur de la Santé de Constantine, Adil Daâs, réitérant "*la nécessité de rester vigilant afin que la courbe des cas ne reparte pas à la hausse avec l'amorce du déconfinement*".
Imputant le recul des nouveaux cas de dans la wilaya aux "*mesures engagées par les autorités compétentes, le travail de proximité et de traçabilité des malades et des sujets contact, mais aussi à une certaine prise de conscience des citoyens*", M. Daâs a relevé également le "*sacrifice consenti par le personnel soignant*", en première ligne dans la lutte contre le Covid-19 depuis l'apparition du premier cas à Constantine le 22 mars dernier. "*Environ 300 personnes, entre médecins, paramédicaux, aide soignants, agents d'entretien et de sécurité sont mobilisés depuis plus de deux mois dans les unités Covid des trois (3) hôpitaux référents désignés à Constantine pour prendre en charge les patients contaminés par le nouveau coronavirus*", a indiqué le responsable.
Et d'ajouter : "*Certains soignants ne sont pas rentrés chez eux et n'ont pas vu leur enfants et leur famille depuis plusieurs semaines de peur de les contaminer*", *d'où l'importance du* "*maintien des mesures barrières après le déconfinement et la reprise normale des activités commerciale et économique, d'autant que s'il y a une prise de conscience au sein de la population, certains citoyens ne croient toujours pas à l'existence du coronavirus*".En dépit des difficultés, 257 malades sont guéris du Covid-19 à Constantine depuis le début de l'épidémie à ce jour, redonnant "*une lueur d'espoir*" et du baume au cœur du personnel soignant qui mène un combat continu contre le SARS-coV-2, s'est-il félicité.
Après une hospitalisation et un suivi médical de 10 jours, le célèbre comédien Hakim Dekkar fait partie des malades guéri, lui qui œuvrait, avec d'autres artistes du théâtre régional de Constantine, à sensibiliser la population sur l'existence de la maladie et la nécessité de s'en prémunir, dès le début de l'épidémie.
Saluant "*l'engagement et la mobilisation du corps médical à toute heure de la journée et la nuit*", le comédien a raconté à l'*APS* son expérience "*étrange*" avec cette maladie, perçue selon lui comme "*une maladie honteuse*" par bon nombre de citoyens, au moment où d'autres nient jusqu'à son existence.
"*J'ai été admis à l'hôpital El-Bir la veille de l'Aïd el-Fitr, après avoir souffert de courbatures, des maux de tête, une perte du goût et de diarrhée*", confie-t-il, faisant état d'un "*sentiment très étrange de se retrouver à l'hôpital en compagnie de beaucoup d'autres malades contaminés par le coronavirus, alors qu'il y a des gens convaincus qu'il n'en est rien*".
Selon Hakim Dekkar, si tous les malades guéris du Covid-19 s'épanchent sur leur maladie, parlent de leurs symptômes et leur souffrance, au lieu d'en faire "tabou", les gens arrêteront de douter de l'existence de la maladie, et se départiront de leur déni qui annihile les actions de prévention menées pour lutter contre ce virus et nourrit l'incivisme et l'inconscience au sein de la population.

KHENCHELA, FORÊT DE BENI-MELOUL

Efforts coordonnés contre les incendies

Des "*efforts coordonnés entre les wilayas de Khenchela, Batna et Biskra seront déployés tout au long de la saison estivale 2020 afin de protéger la forêt de Beni-Meloul des risques d'incendie*", a indiqué mardi, le chargé de communication de la conservation des forêts de la wilaya de Khenchela, Hichem Kada.
Conformément à la directive du ministère de l'Intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire relative à la lutte contre les risques de feux de forêts, une réunion s'est tenue dernièrement entre les cadres et les conservateurs des forêts de la wilaya de Batna, Khenchela et Biskra à l'issue de laquelle il a été décidé de coordonner et de mobiliser tous les moyens humains et matériels disponibles durant cet été pour protéger le massif forestier de la région de Beni- Meloul des feux de forêt. Dans ce contexte, la commune de Kimel dans la wilaya de Batna, située au confluent des wilayas de Biskra et de Khenchela, a été choisie pour abriter le siège de la colonne mobile pour gagner du temps lors des interventions en cas d'incendie dans la région.
Les conservateurs des forêts des wilayas concernées ont souligné l'importance de mettre en place un plan un de travail commun permettant de donner des directives à la circonscription la plus proche en cas d'incendie même si celle-ci se trouve en dehors du territoire de compétence en attendant l'arrivée des renforts des autres unités. Il a été également conclu de coordonner ces efforts à la fois avec les annexes locales de l'office national de météorologie afin d'anticiper des risques tels que la chaleur, la sécheresse ou encore les épisodes de vents violents, mais aussi avec les services concernés pour effectuer des relevés aériens périodiques afin de déterminer les zones les plus exposées aux risques. M. Kada a également révélé que cette réunion a permis d'aborder la question du réaménagement de la forêt de Beni Meloul et d'établir à cet effet une feuille de route pour parachever cette opération dans 22 unités immédiatement après avoir terminé celui de la première unité économique située dans la région de Azza Berdaa dans les communes de Lamsara (Khenchela) et Kimel dont les travaux ont été lancés en début d'année.
Pour rappel, la forêt de Beni-Melloul s'étend sur 91 000 hectares divisés entre 22 unités réparties entre les communes de Bouhmama, Chelia, Yabous, Lemsara, El-Ouledja (Khenchela), Kimel (Batna) et Mezriâa (Biskra).

APS

ORAN

Préparation de la pièce sur le racisme "Chronologia"

Les préparatifs sont en cours à Oran pour la présentation de la pièce théâtrale *Chronologia* traitant du thème du racisme et de l'assassinat sous toutes leurs formes à travers le monde, a-t-on appris de son réalisateur.
"*Il sera procédé prochainement aux répétitions de cette œuvre artistique (expression scénique mise en mode muet , mime et pantomime,...) avant la présentation de la générale prévue avant le 1er août prochain*", a indiqué à l'APS Sidi Mohamed Belfadel qui a écrit le texte de la pièce et qui a participé à sa réalisation avec Bouzeboudja Houari.
Cette pièce théâtrale aborde les massacres commis à travers l'histoire, dont les crimes barbares et les génocides commis par le colonialisme français en Algérie, à l'instar des essais nucléaires à Reggane, de même que les crimes racistes dans de nombreux pays, les massacres de Sabra et Chatila (Liban) et autres horreurs de l'occupant israélien contre le peuple palestinien.
Ce travail artistique regroupe une poignée de comédiens, le tout synchronisé sur fond de morceaux de musique universelle et de gestes corporels (chorégraphie). *Chronologia* se veut aussi une expérience artistique, la troisième du genre qui sera présentée par le duo Sidi Mohamed Belfadel et Bouzeboudja Lahouari dans le genre muet après avoir réalisé deux pièces théâtrales : *Sark El Mouhadjirine* et *Mozambique*.

TIARET

Intensification de la lutte contre les incendies

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a augmenté le nombre de colonnes mobiles de lutte contre les incendies à 65 cette saison, afin de couvrir toutes les wilayas du pays.
Le lieutenant-colonel Saïd Lahiani a expliqué, en marge du lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies des récoltes agricoles de la saison 2020, que la Direction générale de la Protection civile a mobilisé, pour la réussite de sa stratégie de lutte contre les incendies, des moyens importants en généralisant les colonnes mobiles au niveau de l'ensemble du territoire national, soit 65 colonnes mobiles. La couverture était en 2019 pour 37 wilayas seulement. Le même responsable a indiqué que ces "*colonnes mobiles ont été réparties selon l'importance de chaque wilaya et les patrimoines forestiers et agricoles dont elles disposent, soulignant que la DGPC tient à appliquer une stratégie spéciale dans les wilayas connues pour leurs productions agricoles importantes, et ce afin de sauvegarder les acquis des agriculteurs, tout en rappelant que les incendies ont détruit, durant la saison écoulée, 3.774 hectares de superficies agricoles de blé et d'orge et 155.548 arbres fruitiers*".
La Protection civile réaffirme son accompagnement aux fellahs, à travers l'exécution d'un plan pris en charge par un service de sécurité composé de cadres et doté de moyens, mettant l'accent sur la disponibilité de la protection civile non loin des endroits susceptibles de connaître des départs d'incendies, et ce pour garantir la célérité des interventions.

APS

Couloirs de désinfection, dangereux pour la santé ?

Les couloirs de désinfection installés au niveau d'établissements hospitaliers et autres, comme mesure de lutte contre la propagation du coronavirus, ont été interdits à cause de leur "dangerosité sur la santé", a affirmé le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le docteur Djamel Fourar.

"*La décision d'interdire les couloirs de désinfection au niveau des établissements hospitaliers et autres s'explique par leur dangerosité, pouvant entrainer, avec les produits utilisés, des complications pleuro-pulmonaires et même cutanées au niveau des muqueuses*", a précisé Dr Fourrar à l'*APS* en marge du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

Il a rappelé, à cet effet, que les couloirs de désinfection "*qui ont été mis en place dans certains établissements hospitaliers ou autres sans autorisation ou avis préalable du comité scientifique*", signalant que le comité national de lutte et de prévention des infections nosocomiales "*nous a adressé un courrier relatif à la dangerosité de ces couloirs de désinfection*".

Sur la base de ce courrier, a-t-il ajouté, "*nous avons soumis une observation au comité scientifique qui a également, sur la base de documents de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pris une décision d'interdire ces couloirs de désinfection*". "*Une note a été adressée le 7 juin dernier, dans ce sens, aux directeurs de la Santé des différentes wilayas afin de retirer et d'interdire l'utilisation de ces couloirs*", a fait savoir le docteur Fourar.

Un 1er médicament contre la Covid-19 testé en Russie

Le premier médicament antiviral contre la Covid-19 a été enregistré en Russie suite à l'approbation du ministère de la Santé. Le médicament est le premier à avoir montré son efficacité à perturber les mécanismes de réplication du coronavirus lors des essais cliniques dont la phase finale est toujours en cours.

Ce premier médicament, baptisé Avifavir, produit en collaboration par le Fonds russe pour les investissements directs (RFPI) et le groupe KhimRar, a reçu l'approbation du ministère de la Santé, selon les informations du registre national des médicaments.

"*Le Fonds russe pour les investissements directs et le groupe KhimRar annoncent avoir reçu une carte d'enregistrement du ministère russe de la Santé pour le médicament Avifavir, qui a montré une grande efficacité dans le traitement des patients avec coronavirus pendant les essais cliniques. Avifavir est le premier médicament à effet antiviral direct enregistré en Russie qui a montré son efficacité dans les essais cliniques contre la Covid-19*", a fait savoir le RFPI.

Avifavir est le premier médicament russe de ce genre qui a montré son efficacité à perturber les mécanismes de réplication du coronavirus. Le médicament est assez bien étudié, car il est en circulation au Japon depuis 2014 et est prescrit contre les formes graves de la grippe.

Le RFPI a noté que la phase finale de l'étude clinique d'Avifavir approuvée par le ministère de la Santé le 21 mai avec la participation de 330 patients était actuellement en cours. Le médicament a fait preuve d'une grande efficacité à l'issue des essais effectués par plusieurs centres russes de santé et de recherche de premier plan, dont la première université de médecine Ivan Setchenov de Moscou et l'université d'État Lomonossov de Moscou.

"*Afivavir est non seulement le premier médicament antiviral enregistré contre le coronavirus en Russie, mais peut aussi être le médicament le plus prometteur contre la Covid-19 au monde. Il a été conçu et testé au cours d'essais cliniques en Russie dans un temps record, ce qui lui a permis de devenir le premier moyen enregistré sur la base du Favipiravir dans le monde*", a déclaré Kirill Dmitriev, le directeur général du Fonds russe pour les investissements directs.

Maladie de Lyme : un vaccin bientôt commercialisé ?

Un vaccin contre la maladie de Lyme commercialisé dans quelques années ? C'est l'espoir de la société Valneva, basée à Nantes, qui vient de passer un accord avec le géant américain Pfizer.

Selon les informations de *Ouest France*, le laboratoire va apporter "*114 millions d'euros en paiement initial. À cela il faut ajouter 176 millions, plus tard, en paiements d'étapes, et enfin 19 % de royalties (droits de licence), a minima, sur les ventes*".

Le potentiel vaccin est intitulé VLA15. Il s'agit d'un "*vaccin multivalent à sous-unités de protéines ciblant la surface externe de la protéine A (OspA) de la Borrelia, un mécanisme d'action reconnu pour un vaccin contre la maladie de Lyme. OspA est l'une des protéines de surface les plus dominantes exprimées par les bactéries lorsqu'elles sont présentes dans une tique*", peut-on lire sur le site de Valneva. C'est à l'heure actuelle le seul programme clinique actif dans la lutte contre la maladie de Lyme. Il bénéficie du statut "fast track", par l'autorité de santé américaine, ce qui permet d'accélérer les procédures réglementaires.Les premiers résultats de l'étude de phase II sont attendus en juillet.

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse causée par la bactérie Borrelia burgdorferi, transmise par les tiques. En France en 2018, Santé publique France recensait 104 cas pour 100.000 habitants, soit une augmentation par rapport à l'année 2017.

Elle évolue en trois grandes phases, séparées par des périodes asymptomatiques. La première est caractérisée par une lésion cutanée : l'érythème chronique migrant (ECM). Des manifestations générales (maux de tête, douleurs articulaires, légère ascension de la température corporelle, fatigue) et des ganglions proches de la lésion cutanée peuvent être associés traduisant la dissémination de la bactérie dans l'organisme ;

Ensuite en phase secondaire, des manifestations cutanées, articulaires, neurologiques et cardiaques peuvent apparaître ;

En phase tertiaire la maladie cause des atteintes cutanées, articulaires et neurologiques.

ROYAUME-UNI

Londres veut couper son lien avec l'Ue dès la fin de l'année

Le gouvernement de Boris Johnson ne souhaite pas prolonger sa période de transition, destinée à négocier la relation futureentre le Royaume-Uni et les Vingt-Sept.

L'annonce était attendue, et confirme la détermination du gouvernement britannique. Downing Street a notifié formellement à Bruxelles, vendredi 12 juin, son refus d'une extension de la période de transition au-delà du 31 décembre. Cette période de transition, durant laquelle le pays conserve tous les avantages et les devoirs d'un Etat membre de l'Union européenne (UE) malgré le Brexit, est censée laisser à Londres et à Bruxelles le temps de négocier une "*relation future*". Elle aurait pu être prolongée jusqu'à la fin de 2022 et Londres avait jusqu'à la fin juin pour notifier sa décision finale. "*Je confirme formellement que le Royaume-Uni n'étendra pas la période de transition. (…) Le 1er janvier 2021, nous reprendrons le contrôle et regagnerons notre indépendance politique et économique*", a fait savoir Michael Gove, ministre chargé du Brexit. Nicola Sturgeon, la Première ministre écossaise, très opposée au Brexit, et le Premier ministre gallois, Mark Drakeford, ont tenté une dernière fois de faire entendre leur voix, demandant à Boris Johnson de revenir sur sa position. Les deux dirigeants craignent que, pressé par le temps, le Royaume-Uni ne signe un accord commercial minimaliste avec l'UE. Ou, pire, "*un no deal désastreux*". Dans une lettre commune, ils ajoutent que "*personne n'irait reprocher au gouvernement britannique de changer sa position [en réclamant une extension], à cause de la crise due au coronavirus, surtout après que l'UE a clairement fait savoir qu'elle est prête à accepter cette extension*". Les Européens auraient en effet préféré une prolongation d'un ou deux ans. Ils se sont désormais rangés à l'idée qu'il ne leur reste plus que six mois pour parvenir à un accord, non seulement commercial, mais aussi de coopération judiciaire et de défense, et sur de nombreux autres points.

Michael Gove "*n'aurait pas pu être plus clair*", a constaté le commissaire européen chargé des relations interinstitutionnelles, Maros Sefcovic. "*Je le prends comme la conclusion définitive de cette discussion.*"

ÉMIRATS ARABES UNIS

Mise en garde d'Israël sur l'annexion de terres palestiniennes

C'est une première pour un haut dignitaire du Golfe, dont aucun pays n'a de relations diplomatiques officielles avec Israël. La tribune publiée en hébreu en Une du *Yediot Aharonot* par Yousef Al-Otaiba, l'influent ambassadeur émirati aux États-Unis, est un coup d'éclat au milieu du brouhaha des réactions au projet d'annexion par l'État hébreu d'une partie de la Cisjordanie, le 1er juillet. Faisant mine de hausser la voix en se posant en "*ardent défenseur du peuple palestinien*", Yousef Al-Otaiba prévient : l'annexion, une entorse au droit international qui condamnerait la solution à deux États, "*renversera à coup sûr et immédiatement les aspirations israéliennes à tisser des liens plus forts*" avec le monde arabe et les Émirats arabes unis.

Inédite sur la forme, la tribune l'est aussi sur le fond. Elle fait voler en éclats plusieurs tabous du discours arabe officiel sur Israël. A trois reprises, le diplomate parle de "*normalisation*". Le retrait d'Israël des territoires palestiniens occupés n'est plus un préalable pour se rapprocher de l'État hébreu.

Que cette opération de communication aussi sensible qu'inédite ait été confiée à Yousef Al-Otaiba n'est pas étonnant. Ce diplomate de 46 ans, fils du Premier ministre du pétrole des Émirats, fait partie d'un petit cercle de roturiers suractifs, comme Khaldoon Al-Mubarak, le patron du fonds d'investissement Mubadala, qui a l'oreille et la confiance de Mohammed Ben Zayed, le prince héritier d'Abou Dhabi et homme fort de la monarchie.

En poste depuis douze ans, l'ambassadeur, qui est aussi célèbre pour ses réceptions, où le Tout-Washington se presse, que pour sa propension à s'adjoindre les services de firmes de lobbying, a joué un rôle-clé dans le resserrement des liens entre son pays et les États-Unis. C'est en grande partie grâce à lui que les Émirats ont acquis outre-Atlantique l'image de l'allié arabe idéal, stable politiquement, libéral du point de vue des mœurs, doté d'une armée performante et de caisses gorgées de pétrodollars.

HONG KONG

Manifestations pour l'anniversaire des premiers heurts

L'interdiction des rassemblements dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus n'aura pas eu raison du mouvement de contestation prodémocratie à Hong Kong. Plusieurs milliers d'habitants sont ainsi descendus dans les rues vendredi pour marquer le premier anniversaire des affrontements avec les forces de l'ordre.

Afin de montrer qu'elle maîtrise toujours la situation, la police antiémeute a indiqué avoir arrêté un total de 35 personnes au cours de la soirée. Face à elle, des milliers de personnes ont répondu à des appels en ligne à se rassembler à 20h dans les avenues et les environs, à scander des slogans prodémocratie et à chanter "*Gloire à Hong Kong*", un chant de protestation devenu immensément populaire. Vendredi, une centaine d'étudiants ont formé une chaîne humaine devant une école dont une enseignante avait été licenciée car elle avait autorisé une candidate à jouer cet hymne à un examen de musique.

Des images de la télévision ont montré des rassemblements dans plusieurs districts. "*Je suis venu ici car nos objectifs n'ont pas été atteints, je dois continuer à venir*", a déclaré à So, un travailleur social de 28 ans à Causeway Bay, un quartier commerçant où se sont réunies plusieurs centaines de personnes. "*Nous voulons dire au gouvernement que nous ne renoncerons pas*", a-t-il souligné. Dans le district de Kwun Tong, des images montraient un homme avec un couteau maîtrisé par des manifestants puis par la police.

Le mouvement de contestation avait démarré le 9 juin 2019 lorsqu'une foule immense avait manifesté contre un projet de loi visant à autoriser les extraditions en Chine continentale. Trois jours plus tard, des affrontements violents éclataient entre les manifestants et la police antiémeute qui avait fait usage de gaz lacrymogènes. Des scènes qui étaient devenues hebdomadaires, parfois quotidiennes, au cours des sept mois de mobilisation qui avaient suivi, les manifestants dénonçant les ingérences de Pékin dans les affaires de ce territoire semi-autonome.

Désormais, les manifestants réclament une enquête sur les brutalités policières, une amnistie pour les quelque 9.000 personnes arrêtées au cours des manifestations, et le suffrage universel.

Agences

LIBAN

La contestation ne faiblit pas

La promesse des autorités libanaises d'injecter des dollars pour tenter d'enrayer la dépréciation de la monnaie nationale n'a pas rassuré. Le climat est même particulièrement tendu, marqué par la défiance de la population envers le gouvernement. De nouvelles manifestations ont en effet eu lieu vendredi soir dans plusieurs villes contre l'attentisme des pouvoirs publics face au naufrage économique du pays.

A Tripoli, la grande ville du nord du Liban, l'armée a ainsi dispersé sur la place principale des centaines de manifestants qui criaient "*révolution, révolution*". Des protestataires ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur les militaires, et endommagé des façades de magasins et banques. Les soldats ont riposté avec des gaz lacrymogènes. Dans le centre de Beyrouth, des dizaines de jeunes ont aussi mis le feu à des magasins. "*Nous aussi à Dahiyeh, nous avons faim (…) Nous commençons à ne plus pouvoir acheter de pain*", a affirmé Mehanna, 25 ans.

L'effondrement progressif de la livre libanaise s'est accompagné d'une explosion de l'inflation, sans oublier les fermetures de commerces et les licenciements massifs, une crise aggravée par les mesures de confinement adoptées pendant deux mois face au coronavirus. L'enlisement économique, ajouté à une pénurie de dollars monnaie utilisée couramment au Liban, a été un des catalyseurs d'un soulèvement inédit, déclenché en octobre 2019 pour dénoncer une classe politique quasi inchangée depuis des décennies.

Pour réponse, lors d'une réunion urgente du gouvernement, le président Michel Aoun a annoncé la mise en place d'un mécanisme pour assurer l'injection de dollars sur le marché par la Banque du Liban. Le chef du Parlement Nabih Berri a évoqué des mesures adoptées pour ramener le taux de change sous les 4.000 livres pour un dollar. Des annonces similaires avaient été faites fin mai par les autorités mais sont restées sans effet. La livre libanaise s'échangeait depuis jeudi à un taux historique de 5.000 livres pour un dollar, selon des changeurs, alors que le taux fixé par leur syndicat est censé ne pas dépasser les 4.000 livres.

Agences

ÉQUIPE NATIONALE

"Avec Belmadi, l'Algérie doit viser les premières places mondiales"

La sélection algérienne de football, sacrée championne d'Afrique 2019 sous les ordres de l'entraîneur Djamel Belmadi, doit désormais viser les premières places mondiales, a indiqué Adel Amrouche, l'actuel coach du Botswana.

"Je ne peux pas juger le coach de l'Algérie mais je peux tout juste dire qu'il a apporté sa touche et c'est l'entraîneur qu'il faut pour l'Algérie", a expliqué Adel Amroche invité d'une plateforme de journalistes.
" Belmadi a su amener cette équipe au sommet. Avec le temps, il pourra encore améliorer cette équipe et jouer les grands rôles au niveau mondial", a indiqué le technicien algérien.
Adel Amrouche qui a fait l'actualité en fin avril après avoir gagné son procès contre la Fédération kenyane de football qu'il avait traînée devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), ne rêve cependant pas de diriger les Verts.
"Quand j'étais jeune oui, plus maintenant non", a-t-il disant se sentir davantage à l'aise dans les autres régions d'Afrique où la culture et la religion ont moins de poids dans la société. Formé en Belgique, Adel Amrouche ayant passé sur les bancs du MC Alger et l'USM Alger, a une plus grande renommée dans la partie Est de l'Afrique où il a eu à diriger entre autres la sélection du Burundi lors des éliminatoires de la CAN 2017.
A la tête de la sélection du Botswana, il avait perdu son face-à-face =contre son pays l'Algérie (0-1) en match comptant pour la deuxième journée des qualifications de la CAN 2021, disputé le 18 novembre 2019 à Gaborone.
Le technicien algérien invite par ailleurs la Confédération africaine de football (CAF) à insister sur la formation des techniciens locaux, lesquels ne devraient pas brider le football africains."On ne laisse pas les joueurs s'exprimer", a regretté Amrouche.

APS

CAN 2021 :

Les éliminatoires reprendront en octobre ?

Le nouveau Secrétaire Général de la Confédération Africaine de Football (CAF), Abdelmounaim Bah, s'est exprimé au sujet de la programmation des éliminatoires de la CAN 2021 dans un entretien à Radio Sport Info.
« La confédération asiatique a annoncée qu'elle reprendra ses qualifications aux mois d'octobre et de novembre. Et à la CAF on s'inscrit dans cette logique. Les fenêtres internationales prévues en mars et en juin ont été annulées certes mais les mois d'octobre et de novembre 2020 représentent beaucoup d'espoir », a expliqué le responsable de la CAF.
Concernant un retour des rencontres internationales en septembre, Abdelmounaim Bah a expliqué qu'il sera « assez compliqué de faire voyager les équipes d'un pays à un autre ».

La CAF n'exclue pas le report de la CAN 2021

L'option d'un report de la Coupe d'Afrique des Nations serait aussi envisagée par la CAF. « Cela n'aurait pas été à l'ordre du jour il y a un mois. Mais aujourd'hui plus la crise dure, plus ce scénario mérite qu'on y réfléchisse. La CAN en janvier prochain reste cependant notre priorité numéro 1 ! » a expliqué le responsable de la CAF.
Pour rappel, le premier responsable de l'instance continentale, Ahmad Ahmad, a indiqué il y a quelques temps qu'aller au bout des éliminatoires de la CAN 2021 serait difficile. « Avant de parler de la CAN, il faut voir où en sont les qualifications. Nous avons terminé deux journées sur six. C'est à nous tous de voir, moi je ne souhaite pas en tant que responsable anticiper ».
Le dirigeant malgache a ajouté : : « On est presque au mois de juin. La question qui se pose est de savoir s'il est possible de terminer les éliminatoires ? ».

JO-2021

Le MJS exige le programme de préparation et la liste nominative des athlètes

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a demandé aux fédérations sportives nationales de transmettre le programme de préparation ainsi que la liste nominative des athlètes ayant déjà compté leurs billets qualificatifs aux Jeux Olympiques 2021 de Tokyo.
Dans une correspondance adressée aux fédérations sportives, la direction générale des Sports relevant du MJS a demandé de transmettre, dans les meilleurs délais, les programmes de préparation ainsi que les lieux d'entrainements des athlètes ayant déjà composté leurs billets aux JO-2021 afin d'assurer toutes les conditions sanitaires d'hygiène, de sécurité ainsi que la désinfection des structures sportives nationales en vue de leur préparation juste après la période de confinement.
La direction générale des Sports a également exigé la liste des athlètes susceptibles d'être qualifiés ainsi que celles de l'encadrement technique et médical qui se chargera de la préparation de l'ensemble des athlètes.
Dans le cadre du plan du gouvernement visant à lutter contre la propagation du coronavirus (COVID-19), le ministère de la Jeunesse et des Sports avait pris toutes les mesures préventives qui demeurent en vigueur jusqu'au 13 juin.
Ces dispositions concernent aussi la fermeture de toutes les infrastructures sportives, de jeunesse et de loisirs, le report des activités et sorties en plein air ainsi que l'organisation des assemblées générales des structures d'animation sportives.
Les activités liées à la mobilité des jeunes et autres jumelages entre les auberges de jeunes sont également concernées par cette mesure, au même titre que les manifestations et activités de jeunesse, festivals, rencontres, expositions et salons prévus au niveau local, régional et national.

JSK

Zelfani : «J'espère que le championnat reprendra»

Dans une interview accordée au site arabophone Kooora, l'entraineur de la JSK Yamen Zelfani estime que son équipe a toutes ses chances pour disputer le titre en cas de reprise de la Ligue 1 Mobilis suspendue depuis trois mois en raison de la pandémie du coronavirus.
« Bien évidemment, je suis pour la reprise des activités sportives. Il ne faut pas oublier que nous avons toutes nos chances pour remporter le titre cette saison car nous sommes classés dans le haut du tableau. Nous allons recevoir nos concurrents directs pour le titre à Tizi Ouzou, on fera tout pour remporter le titre », a fait avoir l'ancien entraîneur d'Al Merrikh du Soudan.
À propos de son expérience à la JSK lui qui a débarqué à Tizi Ouzou lors du mois de janvier dernier, le coach tunisien a indiqué : « Je pense que mon bilan à la tête de la JSK durant la deuxième moitié de saison est plutôt satisfaisant, car on est parvenus à remporter quatre rencontres, nous avons décroché trois matchs nuls et nous avons enfin concédé une seule défaite ce qui est pas mal pour un début ».
Enfin, Zelfani a souligné que son choix de venir entraîner la JSK n'est pas fortuit dans la mesure où : « Le président Mellal m'a convaincu par le projet du club qui s'étale sur trois saisons J'étais vraiment séduit par ce projet qui est très ambitieux. Je ne vous cache pas qu'après la fin de ma mission à la tête de la formation de Dhofar, j'ai reçu plusieurs offres de la part des clubs saoudiens et des clubs émiratis aussi mais j'ai préféré choisir la JSK », révélé le technicien tunisien.

TENNIS DE TABLE

«La qualification d'autres pongistes algériens aux JO est très difficile»

Le président de la Fédération algérienne de tennis de table, Chérif Derkaoui, a estimé que les chances de qualification d'autres pongistes algériens aux Jeux olympiques de Tokyo, après Larbi Bouriah, sont "minimes".
"On se félicite de la qualification de Larbi Bouriah aux Jeux olympiques de Tokyo, mais je pense qu'il sera le seul pongiste algérien présent à ces joutes" vu la difficulté de la tâche, a reconnu Derkaoui dans une déclaration à l'APS.
Bouriah avait arraché son ticket olympique en simple, grâce à sa 4e position lors du tournoi africain de qualification organisé en Tunisie en février dernier.
Chez les dames, les candidates algériennes à une qualification, Katia Kessaci et Lynda Loghraibi, se sont contentées, respectivement, des 6e et 7e places au même tournoi qui permettait aux quatre premières de se qualifier.
«L'unique chance de qualification sur laquelle on a misé était le tournoi de Tunis, malheureusement on ne l'a pas saisie, car les Opens et autres compétitions internationales restantes sont extrêmement difficiles».

SOUS LES JUPES DES FILLES

21h00 W9

Rose est une femme d'affaires influente ayant tout sacrifié pour sa vie professionnelle, sans amies ni mari ni enfants, et qui tente de changer le cours des choses le jour où elle apprend avoir un taux de testostérone anormalement élevé pour une femme. Sa jeune assistante Adeline doit se dépêtrer de sa vie professionnelle et vit un drame personnel, sa mère ayant tué son père et se retrouvant au tribunal. L'avocate de cette affaire est Agathe, femme belle et brillante ayant une fâcheuse émotivité intestinale, qui s'avère notamment gênante lorsqu'elle est attirée par un homme. Elle est la meilleure amie de Jo, célibataire à tendance nymphomane

UNSTOPPABLE

21h00 8

Un conducteur de train expérimenté et un jeune mécanicien se lancent dans une course contre la montre pour stopper un convoi ferroviaire sans équipage devenu incontrôlable. Rempli de matières explosives et hautement toxiques, ce véritable missile sur roues de la taille d'un gratte-ciel fonce à toute allure sur une zone à forte densité de population

MAJOR CRIMES ONDE DE CHOC

21h00 2

Albert Luna, un ancien membre du gang les MS 13 est retrouvé abattu à son domicile. Un poste de radio, classé preuve à conviction, explose à l'extérieur, tuant une jeune femme de la Police scientifique et faisant trois blessés. Il semble évident qu'il existe un lien entre l'explosion et Albert Luna, mais lequel ? Le sous-chef adjoint Davis, qui annonce sans retenue à la presse qu'il s'agit d'un acte terroriste, continue de mener la vie dure à toute l'équipe. On découvre que le C-4 utilisé pour fabriquer la bombe a été sorti du stock d'armement d'un camp militaire quinze ans plus tôt par un marine

SECRETS D'HISTOIRE DE GAULLE, LE DERNIER DES GÉANTS

21h00 3

Dans ce numéro, Stéphane Bern dresse le portrait de Charles de Gaulle : de l'homme du coup d'éclat permanent au père dévoué, en passant par le mari passionné qui, avec sa femme, a fait de sa maison de Colombey-les-Deux-Églises le symbole de la réconciliation franco-allemande en invitant le chancelier Adenauer à séjourner à la Boisserie. Homme providentiel pour certains, autocrate mégalomane pour d'autres, le général de Gaulle a marqué l'histoire du XXe siècle de son empreinte. Saint-Cyrien indiscipliné, il devient militaire de carrière et très vite héros de la guerre 14-18. Ainsi, blessé à plusieurs reprises, il s'évade et sera déclaré mort sur le champ d'honneur en 1916

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CHEF

21h00 arte

Carl Casper, Chef cuisinier, préfère démissionner soudainement de son poste plutôt que d'accepter de compromettre son intégrité créative par les décisions du propriétaire de l'établissement. Il doit alors décider de son avenir. Se retrouvant ainsi à Miami, il s'associe à son ex-femme, son ami et son fils pour lancer un food truck. En prenant la route, le Chef Carl retourne à ses racines et retrouve la passion pour la cuisine et un zeste de vie et d'amour

FESTIVAL DE LIÈGE GALA JEUNES TALENTS

21h00 4

Le Festival des arts de la scène de Liège a lieu tous les deux ans. Outre les spectacles qu'il accueille, il est aussi producteur de ses propres shows. Il offre une programmation singulière de théâtre, de danse et de musique avec des artistes venus des quatre coins de la planète. Il propose également de découvrir de jeunes pousses talentueuses. Cette émission présente quelques-uns de ces nouveaux venus, dont certains ne manqueront pas de se muer en artistes confirmés dans les années à venir

LES ÉVADÉS

21h00 M6

En 1947, un jeune banquier sans histoires, Andy Dufresne, est accusé d'avoir assassiné sa femme et l'amant de celle-ci. Au terme du procès, condamné deux fois à la prison à vie malgré ses dénégations, il est incarcéré au pénitencier de Shawshank, que dirige l'intraitable Warden Norton, assisté du sadique gardien-chef Hadley. Solitaire et de nature renfermée, Andy subit sans mot dire brimades et humiliations. Des mois passent avant qu'il ne se lie d'amitié avec un détenu noir, Ellis Boyd Redding, surnommé «Red», sans qui rien ne peut s'acheter à Shawshank. En raison de ses connaissances financières, Andy s'alloue les bonnes grâces de Hadley puis celles de Norton

NEW YORK, UNITÉ SPÉCIALE LA VOIX DU PLUS FORT

21h00 TF1

Alors que Ben Nicholson rentre de voyages d'affaires, il découvre que sa femme, Corinne, a été agressée à leur domicile. Le seul témoin du drame est Katie, leur fille, une jeune handicapée mentale. Celle-ci éprouve des difficultés à décrire ce qui s'est passé, mais elle dispose en revanche d'une ouïe exceptionnelle. Les détectives pensent donc pouvoir identifier l'agresseur grâce à sa voix

MIDI Libre
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4020 | Lundi 15 juin 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h38
Dohr	12h47
Asr	16h38
Maghreb	20h08
Icha	21h49

FACE À L'EURO

LE DINAR ALGÉRIEN POURSUIT SA DÉPRÉCIATION

Après une longue période de stabilité, la monnaie européenne (Euro), reprend de la valeur face au Dinar algérien, et se hisse à la barre des 200 Da pour un Euro sur le marché parallèle et 145, 9 pour le change officiel.
Le Dinar algérien peine à résister face aux autres devises, et sa valeur poursuit sa chute sur le marché de change. En effet, c'est en l'espace de deux semaines, que la valeur de la monnaie européenne prend de l'ampleur. Au début du mois de juin, le cours de change était encore à 190 dinars pour un Euro, mais les préparatifs à la relance économique ont fait grimper la valeur de la devise, vers 195 dinars pour 1 Euro, et d'atteindre carrément la barre de 200 Dinars à la vente et 195 Da à l'achat, depuis avant-hier samedi.
Une hausse qui est encouragée surtout, par la reprise économique attendue par la levée du confinement, qui engendrera une forte

demande de la devise en vue d'une prochaine réouverture des frontières et la relance des échanges internationaux.
A ce propos, plusieurs importateurs ou des concessionnaires, se préparent et commencent à épargner de la devise, afin de relancer les échanges dès qu'ils auront les autorisations, et font augmenter ainsi la demande sur la devise. Sans oublier aussi la reprise des voyages touristiques pour les personnes, ce qui engendrera une forte demande sur la devise.
Sur le marché interbancaire, les devises atteignent encore des valeurs record, notamment pour l'Euro qui s'est échangé jeudi dernier à 145,9 Da à la vente, confirment ainsi son appréciation face au Dinar algérien.
Une appréciation qui se confirme, notamment avec le recul drastique de la liquidité bancaire, mais surtout de la baisse des revenus de la devise du pays qui ne devrait pas dépasser les 20 milliards de Dollars cette année, alors que le déficit de la balance de paiement peut atteindre -18 milliards de Dollars, selon la LFC 2020.
Ainsi, les autorités financières procéderont au fur et à mesure à l'ajustement de la valeur du dinar pour faire face à la conjoncture et diminuer l'impact du déficit de la balance de paiement.

ALGÉRIE-TUNISIE

Le projet de Zone de libre-échange bientôt relancé

Le projet d'une Zone de libre-échange, entre l'Algérie et la Tunisie, sera bientôt relancé, a annoncé avant-hier le ministre tunisien du Commerce, Mohamed Messelini. Le Ministre tunisien a précisé, dans une déclaration à l'Agence officielle tunisienne TAP, qu'une série de rencontres avec des responsables algériens se tiendra très bientôt, afin de parachever les procédures de démarrage prochainement du projet de la zone de libre-échange dans la délégation de Thélepte à Feriana (Centre-ouest de la Tunisie). Et d'ajouter, que la fermeture des frontières suite à la pandémie de Covid-19 est à l'origine du retard pris dans le démarrage des travaux. Programmé depuis 2015, ce projet permettra de contribuer au développement régional dans la région, et de booster l'échange commercial entre la Tunisie et l'Algérie, explique-t-on.

FRANCE

Les demandes de visas d'études prioritaires

Les ministères français, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, ont annoncé dans un communiqué commun, la réouverture progressive par la France de ses frontières extérieures Schengen, à compter du 1er juillet prochain. "*Cette ouverture s'effectuera de façon progressive et différenciée, selon la situation sanitaire des différents pays tiers, et conformément aux modalités qui auront été arrêtées au niveau européen d'ici là*", a précisé le communiqué. Les étudiants étrangers, notamment les étudiants algériens désireux de poursuivre leurs études en France, sont également concernés par cette annonce, puisque les demandes de visas d'études seront traitées en priorité. "*Compte tenu des enjeux d'attractivité universitaire, les étudiants internationaux seront autorisés, quel que soit leur pays d'origine, à venir en France, et les modalités de leur accueil seront facilitées. Leurs demandes de visas et de titres de séjour seront traitées en priorité*", a indiqué le même communiqué.

ANDI

Mustapha Zikara, nouveau Dg

L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), tient son nouveau Directeur général. Il s'agit de Mustapha Zikara, un haut cadre des finances qui avait occupé le poste du Directeur général des impôts de 2017 à 2019, avant d'être remplacé par Kamel Aissani. Il succède ainsi à Abdelkrim Mansouri . De sources proches du ministère de l'Industrie et des Mines (MIM), ont indiqué que c'est le ministre, Ferhat Aït Ali Brahim, qui a procédé à la nomination de Zikara, dans l'optique d'une redynamisation efficiente de l'ANDI qui reste une clef de voûte pour le développement du secteur industriel. Mustapha Zikara a été installé, ce dimanche, par le SG du MIM, Mohamed Bouchama, ajoutent les mêmes sources.

109 NOUVEAUX CAS ET 07 DÉCÈS EN 24 HEURES

Le nombre de malades en soins intensifs inquiète

Hormis la décrue du nombre de décès, la situation sanitaire du pays donne des signes d'inquiètude, selon le bilan des dernières 24 heures, fait hier par le porte-parole du Comité scientifique, le Dr Djamel Fourar. Ainsi, 109 nouveaux cas de contamination et 07 décès ont été enregistrés, alors que le nombre de malades placés en soins intensifs augmente sensiblement, passant d'une vingtaine, en une semaine, à 42. Au total, le décompte pointe à 10.919 cas infectés et 767 décès, pour 7.606 cas de rémission.

4 ANNÉES DE PRISON FERME

Kamel Chikhi condamné en appel

La Cour d'Alger a rendu hier son verdict -dans le procès en appel de Kamal Chikhi, dit "El Bouchi", condamné à 4 ans de prison ferme et une amende de 1 million de Dinars. Accusé de "corruption" et "d'obtention de privilèges indus", celui par qui les malheurs du tout puissant général Abdelghani Hamel, ont commencé, a été condamné en première instance à 8 ans de prison ferme. Le même verdict est prononcé dans la même affaire, contre l'ex-maire de Ben Aknoun, Kamel Bouaraba, qui a écope d'une peine de 4 ans de prison, assortie d'une amende de 1 million de Dinars. Le fils de l'ex-wali de Relizane, Djamel Eddine Lemhel, s'est vu infliger, pour sa part, 2 années de prison ferme et 200.000 dinars d'amende par le juge, qui a également condamné l'ex-chauffeur de la famille Hamel, Ali Ben Zehira, à 3 ans de prison ferme et 200.000 dinars d'amende.

COVID-19 EN CHINE

Rebond des nouveaux cas de contamination

La Chine a enregistré hier, un rebond des nouveaux cas de Covid-19, notamment dans la capitale Pekin, renforçant les craintes de résurgence de la pandémie dans le pays où elle a démarré l'an dernier, selon les autorités. Selon les autorités chinoises, 57 nouveaux cas confirmés de contamination au coronavirus, ont été recensés en 24 heures, dont 36 à Pékin, le plus haut chiffre quotidien depuis avril. Grâce à de stricts contrôles, au port du masque et aux opérations de confinement, l'épidémie était sous contrôle en Chine, où est apparu le nouveau coronavirus l'an dernier à Wuhan (Centre).
Mais un nouveau foyer de contamination a été détecté dans le Sud de Pékin, au marché de gros de Xinfadi, qui vend notamment de la viande, du poisson et des légumes. Une découverte qui a entraîné le confinement de 11 zones résidentielles des environs, selon les autorités.